

# PLAN climat air énergie TERRITORIAL

de la  
**Communauté de Communes  
du Vallespir**



## Évaluation à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial

Révision du Plan d'action  
2020-2025



COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES DU  
VALLESPİR



Version Janvier 2025

# Sommaire

<b>1. Vers une collectivité exemplaire et proactive</b> .....	8
ACTION N° 1.....	8
Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables .....	8
ACTION N° 2.....	10
Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation.....	10
ACTION N° 3.....	12
Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables .....	12
ACTION N° 4.....	14
Mettre en place un plan pluriannuel de rénovation et de gestion des bâtiments .....	14
ACTION N° 5.....	16
Poursuivre la modernisation de l'éclairage public.....	16
ACTION N° 6.....	18
Développer les sources de production d'énergie renouvelable des bâtiments publics.....	18
<b>ACTION N° 7.....</b>	<b>20</b>
<b>Schéma partagé pour le développement des énergies renouvelables en Vallespir .....</b>	<b>20</b>
ACTION N° 8.....	22
Sensibiliser, informer et former les élus, agents et usagers .....	22
ACTION N° 9.....	23
Mener une réflexion pour une commande publique exemplaire .....	23
ACTION N° 10.....	24
Valoriser les actions exemplaires de la communauté de communes et de ses communes membres .....	24
ACTION N° 11.....	25
Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET.....	25
<b>ACTION N° 12.....</b>	<b>26</b>
<b>Sensibiliser et éduquer tous les publics à la transition écologique .....</b>	<b>26</b>
<b>2. Pour une mobilité décarbonée</b> .....	<b>28</b>
ACTION N° 13.....	28
Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics .....	28
ACTION N° 14.....	30
Renforcer l'attractivité de la véloroute voie verte .....	30
ACTION N° 15.....	32
Encourager le recours aux transports en commun .....	32
ACTION N° 16.....	34
Développer les trajets partagés.....	34

ACTION N° 17 .....	36
Travailler avec les entreprises pour encourager le changement de comportement vis-à-vis des déplacements...	36
ACTION N° 18 .....	38
Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce .....	38
ACTION N° 19 .....	39
Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée .....	39
<b>3. Vers un bâti plus performant et mieux adapté.....</b>	<b>41</b>
ACTION N° 20 .....	41
Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance du bâti.....	41
ACTION N° 21 .....	43
Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique .....	43
ACTION N° 22 .....	45
Réduire les consommations d'énergie des entreprises.....	45
ACTION N° 23 .....	47
Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises .....	47
ACTION N° 24 .....	49
Favoriser l'émergence de quartiers durables .....	49
ACTION N° 25 .....	51
Informersur le potentiel solaire des toitures .....	51
<b>4. Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels.....</b>	<b>53</b>
ACTION N° 26 .....	53
Poursuivre une stratégie en faveur d'une agriculture locale .....	53
ACTION N° 27 .....	55
Développer une agriculture au service d'une alimentation de qualité .....	55
ACTION N° 28 .....	57
Mener une réflexion en faveur du développement du bois énergie local .....	57
ACTION N° 29 .....	59
Sensibiliser autour des produits à base de bois local .....	59
ACTION N° 30 .....	60
Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière Territoriale .....	60
ACTION N° 31 .....	62
Prévenir, réduire et valoriser les déchets .....	62
ACTION N° 32 .....	64
Développer les projets d'économie circulaire et solidaire.....	64

<b>5. Un territoire respectueux de ses richesses naturelles</b> .....	66
ACTION N° 33 .....	66
Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages .....	66
ACTION N° 34 .....	68
Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants .....	68
ACTION N° 35 .....	70
Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau .....	70
ACTION N° 36 .....	72
Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau .....	72
ACTION N° 37 .....	73
Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques .....	73
ACTION N° 38 .....	74
Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire .....	74
ACTION N° 39 .....	77
Favoriser la nature en ville .....	77
ACTION N° 40 .....	79
Prévenir les inondations par les cours d'eau .....	79
ACTION N° 41 .....	81
Prévenir le risque incendie .....	81
ACTION N° 42 .....	83
Prendre part aux démarches locales en faveur de l'adaptation au changement climatique .....	83
ACTION N° 43 .....	85
Prendre en compte le changement climatique et la vulnérabilité des personnes dans le cadre du Contrat Local de Santé .....	85
ACTION N° 44 .....	86
Développer et structurer les entreprises autour des filières d'avenir du territoire .....	86

Orientations stratégiques / Axes opérationnels	N°	Actions
<b>Vers une collectivité exemplaire et proactive</b>		
Devenir une collectivité motrice sur le plan de la mobilité	1	Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables de la CCV
	2	Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation
	3	Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables
Poursuivre les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie	4	Mettre en place un plan de rénovation et de gestion pluriannuel des bâtiments publics
	5	Poursuivre la modernisation de l'éclairage public.
	6	Développer les sources de productions d'énergie renouvelables sur les bâtiments publics
	7	Schéma partagé pour le développement des énergies renouvelables
Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité	8	Sensibiliser, informer et former les élus et les agents
	9	Mener une réflexion pour une commande publique exemplaire
	10	Valoriser les actions exemplaires de la CCV et de ses communes membres
Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET	11	Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET
	12	Sensibiliser et éduquer tous les publics à la transition écologique
<b>Pour une mobilité décarbonée</b>		
Développer les mobilités douces (vélo et marche à pied) en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables de la CCV	13	Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics
	14	Renforcer l'attractivité de la Véloroute Voie Verte
Encourager les déplacements collectifs (ou réduire l'usage individuel de la voiture)	15	Encourager le recours aux transports en commun
	16	Développer les trajets partagés
	17	Travailler avec les entreprises pour accompagner le changement de comportement
Limiter les émissions de GES liées aux transports des biens et des personnes	18	Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce
	19	Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée
<b>Vers un bâti plus performant et mieux adapté</b>		
Stimuler et accompagner la rénovation des logements privés	20	Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance énergétique du bâti
	21	Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique
Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le	22	Réduire les consommations d'énergie des entreprises

développement d'énergie renouvelable	23	Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises
Développer un bâti durable et adapté à demain	24	Favoriser l'émergence de quartiers durables
	25	Informersur le potentiel photovoltaïque des toitures
<b>Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels</b>		
Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux	26	Poursuivre une stratégie en faveur d'une agriculture locale
	27	Développer une agriculture au service d'une alimentation de qualité
Favoriser le développement de la filière bois	28	Mener une réflexion en faveur du développement du bois énergie local
	29	Sensibiliser autour des produits à base de bois local
	30	Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière Territoriale
Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés tourné vers le développement économique et la préservation des ressources	31	Prévenir, réduire et valoriser les déchets
	32	Développer des projets d'économie circulaire et solidaire
<b>...Et respectueux de ses richesses naturelles</b>		
Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et préserver les milieux aquatiques	33	Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages
	34	Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants
	35	Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau
	36	Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau
	37	Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques
Préserver les espaces naturels du territoire	38	Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire
	39	Favoriser la nature en ville
Adapter les stratégies du territoire au changement climatique	40	Prévenir les inondations par les cours d'eau
	41	Prévenir le risque incendie
	42	Prendre part aux démarches locales en faveur de l'adaptation au changement climatique
	43	Prendre en compte le changement climatique et la vulnérabilité des personnes dans le cadre du Contrat Local de Santé
	44	Développer et structurer les entreprises autour des filières d'avenir du territoire

L'ensemble des actions inscrites dans le PCAET a fait l'objet d'une fiche descriptive dont l'organisation générale est présentée ci-dessous.

Rappelons que cet outil a un caractère évolutif et qu'il sera utilisé dans le cadre du suivi de la mise en œuvre de plan d'action.

Présentation du contexte de l'action et lien avec les thématiques PCAET

Résultats attendus qualitatifs et quantitatifs

Etapes de mise en œuvre de l'action, calendrier, porteurs, partenaires

Pilotage politique et technique

Détails des coûts prévisionnels

Indicateurs de suivi et de réalisation

Incidences potentielles sur l'environnement et mesures correctives préconisées

Gains énergétiques et GES attendus

ORIENTATION		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité			
ACTION N° :		Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements, avec la mise en place d'un Schéma de Mobilités Durables qui s'appuie sur la <del>voiture</del> voie verte. Ce Schéma de Mobilités Durables a vocation à modifier les habitudes de déplacement des habitants et touristes du territoire. Cela inclut également le changement de comportement des élus et agents des collectivités locales pour leur déplacements professionnels en particulier.	Effets sur : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire évoluer les pratiques de déplacements. Tester des expériences novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et dans différentes collectivités. Réduire l'usage de la voiture en « solo ». Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.	Etat d'avancement : <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Etapes opérationnelles		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser un retour d'expérience des actions innovantes auprès des communes membres et des territoires voisins		2019 - 2025	- CCV - communes membres	- PFM - ADEME	
Poursuivre le changement de comportement vis-à-vis des déplacements professionnels de la CCV et de ses communes membres		2019 - 2025			
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- CCV : Marc de BESOMBES SINGLA - Communes : Membres de la commission communautaire Développement Durable			- CCV : Odessa RDTG - Communes : Responsables des services techniques		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût (développement / HT) <i>(prix de fonctionnement et maintenance)</i>			Source de financement <i>(budget impact, subventions, ...)</i>		
			ADEME, Conseil Départemental, Région, Europe, Etat (DETR, FSIL)		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions de partages d'expérience ou de visites sur site - Nombre d'actions exemplaire à destination des déplacements professionnels des élus et agents des collectivités locales				
Indicateurs de résultats	- Enquêtes qualitatives auprès du grand public				
Impacts environnementaux	-				
Mesures ERC	-				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	

## 1. VERS UNE COLLECTIVITE EXEMPLAIRE ET PROACTIVE

AXE 1.1		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité		
ACTION N° 1		Poursuivre la mise en œuvre du Schéma de Mobilités Durables		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>Ainsi, depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements de tous les publics. Cela inclut également le changement de comportement des élus et agents des collectivités locales pour leurs déplacements professionnels en particulier.</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Tester des expériences novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et dans différentes collectivités.</p> <p>Réduire l'usage de la voiture en « en solo ».</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Réaliser un retour d'expérience des actions innovantes auprès des communes membres et des territoires voisins		2019 - 2026	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CCV</li> <li>- communes membres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PPM</li> <li>- ADEME</li> </ul>
Poursuivre le changement de comportement vis-à-vis des déplacements professionnels de la CCV et de ses communes membres				
Renouveler les flottes de véhicules administratifs et techniques des collectivités par des véhicules moins polluants				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-Président délégué au Développement Durable</li> <li>- Membres de la commission communautaire Développement Durable</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de mission Développement Durable</li> <li>- Responsables des services techniques des communes membres</li> </ul>		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
		ADEME, Conseil Départemental, Région, Europe, Etat (DETR, FSIL)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions de partages d'expérience ou de visites sur site			

	- Nombre d'actions exemplaire à destination des déplacements professionnels des élus et agents des collectivités locales			
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Enquêtes qualitatives auprès du grand public</li> <li>- Distance parcourue par an par les vélos CCV</li> <li>- Distance parcourue par an par les voitures électriques CCV</li> <li>- Nombre de vélos électriques</li> <li>- Nombre de voitures moins polluantes</li> </ul>			
<b>Impacts environnementaux</b>	+ Réduction des émissions GES liées aux transports + Amélioration de la qualité de l'air / réduction des particules émises			
<b>Mesures ERC</b>				
<b>Gain Energie-Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2015)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>
	Cf action mobilité			

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.1		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité			
ACTION N° 2		Développer la dématérialisation des services et accompagner le public à leur utilisation			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements, avec la mise en place d'un Schéma de Mobilités Durables qui s'appuie sur la véloroute voie verte. Ce Schéma de Mobilités Durables à vocation à modifier les habitudes de déplacement des habitants et touristes du territoire. Un levier pour limiter les déplacements consiste à la fois à proposer des services dématérialisés, et à relocaliser sur le territoire des services au public qui disparaissent peu à peu des territoires ruraux. La CC Vallespir s'est donc engagée en ce sens.	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire évoluer les pratiques de déplacements. Réduire le recours à la voiture. Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des habitants.	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input checked="" type="checkbox"/>	Planifié / en attente
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Dématérialiser les services au public proposés par la CCV		2019 - 2026	- CCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trésor public</li> <li>- Caisse des dépôts</li> <li>- CGET</li> <li>- Sous-Préfecture</li> <li>- Préfecture</li> <li>- Communes membres</li> </ul>	
Mettre en place une Maison d'Accessibilité aux Services Publics multisites pour relocaliser des services publics et accompagner le public					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
Président de la CC Vallespir			Responsable Finances et Comptabilité Direction Générale Adjointe		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions, ...)</i>		
- Dématérialisation des services de la CC Vallespir : 10 000 €			Etat (Caisse des dépôts)		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de services dématérialisés</li> <li>- Nombre de jours en télétravail CCV (à suivre)</li> <li>- Nombre de Maisons France Services</li> </ul>				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rendez-vous à la Maison France Service</li> <li>- Fréquentation des services dématérialisés de la CCV</li> <li>- Nombre de paiement en ligne</li> </ul>				
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réduction des émissions GES liées aux transports</li> <li>+ Amélioration de la qualité de l'air / réduction des particules émises</li> <li>- Effet rebond sur la consommation d'énergie lié à la gestion des données numériques</li> </ul>				
Mesures ERC	Sensibilisation à la gestion des données dématérialisées (effet rebond de la consommation des data centers)				

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	Non quantifiable			

## Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.1		Devenir une collectivité moteur sur le plan de la mobilité		
ACTION N° 3		Accompagner les communes dans l'organisation de leurs déplacements durables		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>Ainsi, depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements de tous les publics.</p> <p>Cela nécessite notamment de proposer les aménagements adéquats à la pratique des mobilités douces dans les communes membres, comme le prévoit le schéma de mobilités durables qui est également un outil pour que les communes puissent développer leurs propres solutions en faveur des mobilités durables</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Réduire le recours à la voiture.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des habitants.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Communiquer sur les tronçons de mobilité douce à aménager et les types d'aménagement possibles		2019 - 2026	- CCV	- PPM - ADEME - Communes membres
Faire connaître les mesures innovantes pouvant être mises en œuvre dans un programme local en faveur des mobilités durables				
Accompagner les communes spécifiquement dans leur réflexion pour la mise en place de mesure en faveur des déplacements durables				
Accompagner les communes spécifiquement dans la mise en œuvre de mesure en faveur des déplacements durables (+ lien avec TACCT)				
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		

## SUIVI – EVALUATION

<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres avec les communes membres pour échanger sur la question des déplacements au sein de la commune</li> <li>- Nombre de communes membres rencontrées pour échanger sur la question des déplacements au sein de la commune</li> </ul>			
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de communes engagées dans un PDL</li> <li>- Nombre de communes ayant pris des mesures en faveur des déplacements durables</li> </ul>			
<b>Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Incidences positives : Sécurisation des cheminements piétons</li> <li>- Incidences négatives : Imperméabilisation des sols. Les aménagements doivent prendre en compte les continuités écologiques</li> </ul>			
<b>Mesures ERC</b>	Faire le lien avec les préconisations du Plan Biodiversité (Juillet 2018) dans les opérations d'aménagement en renforçant notamment l'articulation entre le PCAET et les PLU par le biais de la désimperméabilisation des sols et de la végétalisation de bâtiments publics			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>
	Non quantifiable			

Vers une collectivité exemplaire et proactive

<b>AXE 1.2</b>	<b>Poursuivre les actions de réduction de consommation d'énergie du patrimoine public</b>		
<b>ACTION N° 4</b>	<b>Mettre en place un plan pluriannuel de rénovation et de gestion des bâtiments</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages et des collectivités, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies.</p> <p>Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question des consommations d'énergie, notamment pour le patrimoine des collectivités locales, étape nécessaire pour aller vers une action globale auprès du grand public.</p> <p>Aujourd'hui, les collectivités intègrent la question de la rénovation énergétique au fil des opportunités de réaménagement et de modernisation de leurs bâtiments.</p> <p>Il s'agit donc de mener une réflexion globale pour planifier sur le long terme la rénovation énergétique des bâtiments publics, mais aussi pour permettre une meilleure adaptation du bâti au changement climatique (notamment le confort d'été), et favoriser le développement de filières locales d'éco-rénovation.</p> <p>D'autre part, il s'agit de proposer des outils simples à mettre en œuvre pour permettre le suivi et la gestion de l'énergie du patrimoine pour l'ensemble des communes membres.</p>	<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Bénéficier des clés pour permettre de programmer l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments dont les collectivités locales ont la compétence en vue de réduire les consommations d'énergie.</p> <p>Faire en sorte que l'ensemble des bâtiments publics puissent bénéficier des travaux de rénovation énergétique nécessaire.</p> <p>Être exemplaire en termes de réduction des consommations d'énergie des bâtiments publics.</p>	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
	<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
	Mettre en place des outils de suivi des consommations énergétique et diffuser le suivi des consommations auprès des usagers	De manière continue	- CCV - Communes membres
	Diagnostic énergétique des bâtiments publics	2020 – 2022	- PPM - ADEME - EIE - BE
	Préconisations et chiffrage des travaux à réaliser	2020 – 2023	
	Priorisation des travaux et programmation	2023 – 2024	
	Réaliser les travaux	A partir de 2024	
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
	<b>Référent politique</b>	<b>Référent technique</b>	
	- Président CC Vallespir - Maires des communes	- Responsable technique et travaux - Service comptabilité et marchés publics - Responsables techniques des communes membres	

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subvention...)</i>		
Etudes : Travaux : non chiffrables avant étude		ADEME, Région, Europe, Certificats d'Economie d'Energie, Etat (DETR, FSIL)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de communes engagées dans la démarche - Nombre de bâtiments étudiés			
Indicateurs de résultats	- Nombre de bâtiments améliorés - Consommation énergétique annuelle des bâtiments de la CCV			
Impacts environnementaux	+ Incidence positive : confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	Sensibiliser à la prise en compte de la qualité de l'air intérieur lors des rénovations, notamment dans les crèches et écoles maternelles			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	35 tCO2e	9 tCO2e	400 MWh	- 100 MWh

*Hypothèses prises :*

- Gain de 25% sur les consommations des bâtiments gérés par la CCV

## Vers une collectivité exemplaire et proactive

<b>AXE 1.2</b>	<b>Poursuivre les actions de réduction de consommation d'énergie du patrimoine public</b>		
<b>ACTION N° 5</b>	<b>Poursuivre la modernisation de l'éclairage public</b>		
<b>DESCRIPTION DE L'AXE</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question des consommations d'énergie, ce qui intègre notamment le patrimoine des collectivités locales. Aujourd'hui, les collectivités intègrent la question d'un éclairage plus performant et moins consommateur au fil des besoins de modernisation des différents secteurs. Il s'agit donc de poursuivre cette dynamique, mais aussi de mener une réflexion globale sur la question même des besoins d'éclairage.	<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Bénéficier des clés pour permettre de programmer l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments dont les collectivités locales ont la compétence en vue de réduire les consommations d'énergie. Faire en sorte que l'ensemble du parc d'éclairage public du territoire du Vallespir puisse bénéficier des travaux de modernisation. Être exemplaire en termes de réduction des consommations d'énergie.	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Remplacer l'éclairage existant par un éclairage LED au niveau des zones d'activité économiques et des routes départementales en traversée d'agglomération	2019 – 2022	- CCV	- SYDEEL 66 - ADEME - BE
Remplacer les systèmes d'allumage de l'éclairage public pour adapter au mieux les horaires d'éclairage		- CCV - Communes membres	
Réduire l'intensité de l'éclairage public sur certaines plages horaires	2019 – 2022		
Remplacer l'éclairage existant par un éclairage LED au niveau des voies communales et routes départementales hors traversée d'agglomération	2019 – 2029	- Communes membres	
Mener une réflexion sur l'extinction de l'éclairage public dans certaines zones	2020 – 2026		
Réaliser des tests d'extinction de l'éclairage public dans certaines zones	2022 - 2026		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
- Président CC Vallespir - Maires des communes		- Responsable technique et travaux - Chargé de mission Développement Durable - Responsables techniques des communes membres	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
Travaux de modernisation CCV : 900 000 €		ADEME, Conseil Départemental, Région, Europe, CEE	

<b>SUIVI – EVALUATION</b>	
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de collectivités engagées dans la démarche - Nombre de points lumineux traités

Indicateurs de résultats	- Economies d'énergie réalisées			
Impacts environnementaux	+ Incidence positive : réduction des émissions GES et de la pollution lumineuse - Incidence négative potentielle sur l'environnement nocturne			
Mesures ERC	Prendre en considération la réduction de la pollution lumineuse lors de travaux de rénovation de l'éclairage public			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	2 tCO2e	0.3 tCO2e	22 MWh	-3 MWh

Hypothèses prises :

- Gain de 25% sur les consommations de l'éclairage public géré par la CCV

Vers une collectivité exemplaire et proactive

<b>AXE 1.2</b>	<b>Poursuivre les actions de réduction de consommation d'énergie du patrimoine public</b>		
<b>ACTION N° 6</b>	<b>Développer les sources de production d'énergie renouvelable des bâtiments publics</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le Vallespir se situe légèrement au-dessus de la moyenne régionale en termes de production d'énergie renouvelable : 13,2% de l'énergie consommée est produite sur le territoire, contre 11,4% en région Occitanie.</p> <p>D'autre part, à l'heure actuelle, les réseaux de distribution d'énergie ne sont pas dimensionnés pour accueillir de fortes puissances d'injection. Le Scot Littoral Sud qui couvre le territoire pose des restrictions pour le développement du photovoltaïque de plein champ mais le préconise sur les constructions, tandis qu'il proscrie le développement de l'éolien sur la quasi-totalité du Vallespir.</p> <p>La CC Vallespir souhaite donc encourager le développement de la production d'énergie solaire en toiture et se positionner comme exemplaire sur le sujet, étape nécessaire pour encourager le grand public dans cette voie. Elle prévoit également le développement du bois énergie par l'accompagnement de ses communes membres et l'information auprès du grand public (voir orientations stratégique 3 et 4).</p> <p>Aujourd'hui, les collectivités intègrent la question du déploiement des énergies renouvelables au fil des opportunités de réaménagement et de modernisation de leurs bâtiments. Cependant, elles souhaitent également planifier le développement des énergies renouvelables, notamment en autoconsommation, à court, moyen et long terme.</p> <p>Il s'agit donc de mener une réflexion globale pour identifier précisément les enjeux de production d'énergie renouvelable du patrimoine public.</p>	<b>Effets sur :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Bénéficier des clés pour permettre de programmer le développement d'énergie renouvelable en autoconsommation des bâtiments dont les collectivités locales ont la compétence.</p> <p>Faire en sorte que l'ensemble des bâtiments publics puissent bénéficier d'une source de consommation d'énergie renouvelable lorsque c'est possible.</p> <p>Être exemplaire en termes de production et de consommation d'énergie renouvelable.</p>	<b>Etat d'avancement :</b>	
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Réaliser un cadastre solaire des bâtiments publics	2019	- CCV	- Cat'enr
Réaliser les études d'opportunité et de faisabilité	2020 – 2021	- Communes membres	- Bois énergie 66
Priorisation des travaux et programmation	2121		- ADEME
Réaliser les travaux	A partir de 2022		- BE
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
- Président CC Vallespir		- Responsable technique et travaux	

- Maires des communes	- Chargé de mission Développement Durable			
	- Responsables techniques des communes membres			
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>			
Etudes : 250 000 € Travaux : non chiffrables avant étude	ADEME, Europe, Etat (DETR, FSIL)			
<b>SUIVI – EVALUATION</b>				
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de collectivités engagées dans la démarche - Nombre de bâtiments étudiés			
<b>Indicateurs de résultats</b>	- Nombre de bâtiments équipés de système de production d'énergie renouvelable - Quantité d'énergie renouvelable produite (MWh)			
<b>Impacts environnementaux</b>	- <i>Intégration paysagère à prendre en compte (notamment pour le photovoltaïque)</i> - <i>Recyclabilité des matériaux utilisés (panneaux photovoltaïques notamment)</i>			
<b>Mesures ERC</b>	Intégrer systématique dans la construction des projets une réflexion sur l'analyse du cycle de vie (fabrication/ usage/ fin de vie). Intégrer dans les marchés l'intégration de ma filière de recyclage des matériaux en fin de vie			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>	<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>		
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>
	35 tCO2e	3.5 tCO2e		+10 MWh

Hypothèses prises :

- Couverture de 10% des consommations des bâtiments gérés par la CCV

Vers une collectivité exemplaire et proactive

<b>AXE 1.3</b>		<b>Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité</b>		
<b>ACTION N° 7</b>		<b>Schéma partagé pour le développement des énergies renouvelables en Vallespir</b>		
<b>DESCRIPTION</b>				
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>La CC Vallespir poursuit des objectifs ambitieux en termes de transition énergétique. Dans l'optique de participer à l'atteinte de l'objectif régional REPOS, la Communauté de Communes du Vallespir doit développer sa production d'énergie renouvelables. Aussi, les enjeux environnementaux et paysagers sont nombreux pour le territoire. Ces différents points sont source d'interrogations quant à la stratégie à adopter et aux types d'énergie à favoriser. De plus, faute de vision commune, les divergences d'avis sont nombreuses et le développement de projets s'en retrouve pénalisé. L'enjeu est de travailler conjointement pour définir une vision commune et concertée opérationnelle à porter et déployer pour l'ensemble du Vallespir.</p>	<b>Effet sur :</b>		
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>L'action vise la planification, étape essentielle pour un développement cohérent des énergies renouvelables du territoire. L'objectif porte également sur la phase opérationnelle en se projetant sur des réalisations qui pourraient d'ores et déjà être réfléchies et mise en œuvre, au vu de la politique actuelle du territoire. En effet, la Communauté de Communes du Vallespir a défini dès l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial, le développement du photovoltaïque en toiture commune l'une des priorités pour le développement des énergies renouvelables.</p>	<b>Etat d'avancement :</b>		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>				
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Définir un schéma concerté de développement des énergies renouvelables en Vallespir		2024	- CC Vallespir	- SYDEEL 66 - Chambre d'agriculture
Définir la vision du développement de l'agrivoltaïsme pour le territoire		2024		- Cat'ENR - Communes membres
Etudier l'opportunité et la faisabilité d'un projet d'autoconsommation collective		2024 – 2027		- A définir
Intégrer une réflexion pour l'optimisation de la production photovoltaïque intégrée au bâti dans le cadre des extensions et/ou réaménagements des parcs d'activité économique		2024 – 2027		- ?
Etudier l'opportunité d'intégrer une obligation d'installation photovoltaïque dans le règlement d'aménagement des parcs d'activité économique		?		- ?
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>				
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-Président Délégué à la Transition Energétique</li> <li>- Vice-Président Délégué au Développement Economique</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Service Développement Durable</li> <li>- Service Développement Économique</li> </ul>		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>				
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de réunions dédiées aux questions des énergies renouvelables			

	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Techniques</li> <li>▪ Politiques</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets étudiés</li> </ul>			
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- MWh installés</li> <li>- Nombre de projets développés</li> <li>- % d'autoconsommation du territoire</li> </ul>			
<b>Impacts environnementaux</b>	-			
<b>Mesures ERC</b>	-			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2015)</b>	<b>Gains attendus (2023)</b>	<b>Etat initial (2015)</b>	<b>Gains attendus (2023)</b>

## Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.3		Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité			
ACTION N° 8		Sensibiliser, informer et former les élus, agents et usagers			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question de la transition énergétique. En effet, le changement de comportement du plus grand nombre passe par l'exemplarité des collectivités locales. Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse bénéficier des informations nécessaires pour pouvoir intégrer les questions liées au changement climatique aux problématiques de son métier. Il s'agit également de faire connaître les gestes quotidiens en termes d'économie d'énergie.	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles. Être exemplaire et innovant dans la transition énergétique. Donner les clés d'intégration de la transition énergétique.	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser des visites de sites exemplaires		2019 -2026	- CCV	- PPM	
Former les agents techniques aux nouvelles technologies et matériaux dans le bâti			- CCV	- ADEME	
Former les usagers des bâtiments publics (élus, agents et habitants) aux économies d'énergie et éco-gestes (petits déjeuners thématiques, etc.)			- Communes membres	- CD 66	
Sensibiliser par la diffusion d'outils (écoguides, charte eco-exemplaire de la CC Vallespir...)				- Organismes formation	
				- Collectivités locales	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir - Maires des communes membres			- Direction Générale des Services - Directeurs Généraux des Services et Secrétaires de Mairie des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
			ADEME, CD 66, CNFPT		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de formations réalisées				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'agents et élus formés - Enquêtes qualitatives sur l'évolution des pratiques				
Impacts environnementaux					
Mesures ERC	Intégrer une sensibilisation globale sur l'analyse de cycle de vie des différentes filières renouvelables (fabrication, utilisation, déchets)				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.3		Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité							
ACTION N° 9		Mener une réflexion pour une commande publique exemplaire							
DESCRIPTION									
Descriptif/ contexte	<p>Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question de la transition énergétique. En effet, le changement de comportement du plus grand nombre passe par l'exemplarité des collectivités locales. Bien que le volume de commande de la CC Vallespir et de certaines de ses communes membres ne justifient pas la passation de marchés cadres, engager une réflexion en ce sens permettrait de réfléchir à l'intégration de critères environnementaux et sociaux dans la commande publique en générale.</p> <p>Ainsi, il s'agit de définir et diffuser les critères permettant d'intégrer les questions liées à la transition énergétique dans la commande publique pour permettre des achats responsables.</p>	Effets sur :							
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES	<input checked="" type="checkbox"/>	ENR	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles.</p> <p>Être exemplaire dans les achats et la consommation publics.</p> <p>Valoriser les produits issus de filières vertueuses.</p>	Etat d'avancement :							
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE									
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires					
Etablir un cahier des charges des achats publics exemplaires		2019	- CCV	- PPM - ADEME - Collectivités locales					
Diffuser les principes d'exemplarité dans la commande publique et de clause environnementale auprès des collectivités locales		A partir de 2019							
ORGANISATION OPERATIONNELLE									
Réfèrent politique			Réfèrent technique						
- Président de la CC Vallespir			- Service comptabilité et marchés publics						
- DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS									
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>						
			ADEME, CD 66, CNFPT						
SUIVI – EVALUATION									
Indicateurs de suivi	- Nombre d'acheteurs publics sensibilisés								
Indicateurs de résultats	- Nombre d'acheteurs publics ayant intégré des clauses environnementales et/ou sociales exemplaires								
Impacts environnemental	<p>+ Réduction de l'usage de ressources</p> <p>+ Réduction du transport de marchandises</p> <p>+ Amélioration de l'empreinte carbone des achats</p>								
Mesures ERC									
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)						
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)					

## Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.3		Travailler autour de la transversalité des services pour améliorer leur efficacité			
ACTION N° 10		Valoriser les actions exemplaires de la communauté de communes et de ses communes membres			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le territoire souhaite se positionner comme exemplaire sur la question de la transition énergétique. En effet, le changement de comportement du plus grand nombre passe par l'exemplarité des collectivités locales. Il s'agit de faire en sorte que chacun puisse bénéficier d'un retour d'expérience des actions exemplaires en lien avec son métier afin de faciliter et dynamiser l'intégration des problématiques liées aux question de transition énergétique dans tous les domaines pour lesquels la CC Vallespir et ses communes membres sont compétentes.	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles. Être exemplaire et innovant dans la transition énergétique. Donner les clés d'intégration de la transition énergétique.	<input checked="" type="checkbox"/>	GES		
		<input checked="" type="checkbox"/>	ENR		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation		
		Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Réaliser des opérations exemplaires		2019 -2026	- CCV	- PPM	
Capitaliser les expériences à l'aide de la carte « Localisez » du Pays Pyrénées Méditerranée			- Communes membres	- Collectivités locales	
Communiquer sur les actions exemplaires du territoire			- PPM		
Promouvoir les projets participatifs et citoyens sur des bâtiments privés et publics					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de la CC Vallespir</li> <li>- Maires des communes membres</li> <li>- Elu réfèrent du PPM</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction Générale des Services</li> <li>- Directeurs Généraux des Services et Secrétaires de Mairie des communes membres</li> </ul>		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre d'actions exemplaires menées				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'actions valorisées				
Impacts environnementaux					
Mesures ERC					
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.4		Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET							
ACTION N° 11		Animer, mettre en œuvre et évaluer le PCAET							
DESCRIPTION									
Descriptif/ contexte	<p>Il s'agit de piloter, mobiliser les parties prenantes, suivre et évaluer le Plan Climat Air Energie Territorial afin d'assurer sa bonne mise en œuvre et ce, de manière concertée durant les 6 prochaines années. La communication et la sensibilisation envers le grand public et les acteurs se poursuivra tout au long de la mise en œuvre du PCAET. Ainsi, de nouvelles actions pourront si nécessaire être intégrées au plan d'actions après un bilan annuel de celui-ci.</p> <p>Le PCAET s'articule, à l'échelle supra-territoriale, avec celui du Pays Pyrénées Méditerranée (PPM) qui couvre des actions portant sur des enjeux communs aux 4 EPCI composant le PPM.</p>	Effets sur :							
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>	GES	<input checked="" type="checkbox"/>	ENR	<input checked="" type="checkbox"/>	Qualité de l'air
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Assurer la bonne mise en œuvre du plan d'actions</p> <p>Faire connaître les actions du PCAET, leur niveau d'avancement et leurs impacts à l'ensemble des partenaires et de la population</p> <p>Suivre l'état d'avancement</p> <p>Pouvoir justifier de la trajectoire du territoire et à terme de l'atteinte des objectifs</p>	Etat d'avancement :							
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE									
Etapes opérationnelles		Calendrier	Porteur	Partenaires					
Assurer le pilotage du projet et pérenniser la gouvernance (comité technique, commission DD, Conseil Communautaire)		2019-2025	- CCV	- Communes, Chambres consulaires, acteurs socio-économiques, etc.					
Informier, communiquer et mobiliser autour du PCAET		2019-2025							
Renseigner les indicateurs afin de suivre l'état d'avancement des actions et des résultats obtenus		2019-2025							
Réaliser le bilan à mi-parcours et l'évaluation finale du PCAET		2026							
ORGANISATION OPERATIONNELLE									
Référént politique			Référént technique						
- Président de la CC Vallespir, Elu référént PCAET			- Chargé de mission Développement Durable						
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS									
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>						
SUIVI – EVALUATION									
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions des instances de gouvernance</li> <li>- Nombre d'intervention de communication sur le PCAET de la CCV</li> <li>- Nombre de réunions organisées sur le suivi/évaluation</li> <li>- Nombre d'indicateurs renseignés</li> </ul>								
Indicateurs de résultats	-								
Impacts environnementaux	-								
Mesures ERC	-								
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)						
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)					

Vers une collectivité exemplaire et proactive

AXE 1.4	Garantir la mise en œuvre concertée du PCAET		
<b>ACTION N° 12</b>	<b>Sensibiliser et éduquer tous les publics à la transition écologique</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	Sensibiliser le grand public avec différentes campagnes de communication ciblées sur des thématiques environnementales. Notamment à travers l'éducation à l'environnement porté par les communes membres, le service jeunesse et la petite enfance sur la sensibilisation et la mise en œuvre de gestes quotidiens en faveur de l'environnement. Prise de conscience collective et quotidienne du personnel des accueils petite enfance et des crèches. Travail sur les économies d'eau, sur les économies d'énergie, la gestion des déchets. Utilisation de produits d'entretien d'origine naturelle et éco. Activités manuelles et artistiques grâce à la récup.	<b>Effets sur :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Faire prendre conscience des enjeux liés au changement climatique et solutions à différentes échelles. Donner les clés d'intégration de la transition énergétique  <i>Que les habitants du territoire soient mis en contact de façon régulière avec ces thématiques et apprennent des informations et des solutions à mettre facilement en place chez eux et sur leur lieu de travail.</i>	<b>Etat d'avancement :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé
<input type="checkbox"/>	GES	<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
<input type="checkbox"/>	ENR	<input type="checkbox"/>	Non démarré
<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air	<input type="checkbox"/>	
<input type="checkbox"/>	Adaptation	<input type="checkbox"/>	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Etapes opérationnelles</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Evénement de sensibilisation aux mobilités douces et à la transition écologique (Aravia)		- CCV	- Associations du territoire
Éduquer la jeunesse à l'environnement par le biais d'actions de sensibilisation, d'ateliers de création-recyclage et d'activités antigaspi		- CCV - Communes membres	
Mener une campagne de communication grand public sur la transition écologique via différents supports (+ lien avec TACCT)		- CCV - Communes membres	
Favoriser les échanges de bonnes pratiques sur les actions de communication efficaces en matière d'environnement (petits déjeuners thématiques, boîte à outil du DD, etc.)		- CCV - Communes membres	
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>	<b>Référent technique</b>		
-	- Service Développement Durable - Référents Petite Enfance / Service Jeunesse		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>- Nombre d'événements de sensibilisation (Aravia, etc.)</li> <li>- Nombre de séjours sur des thématiques environnementales</li> <li>- Nombre d'activités en lien avec l'environnement réalisées avec les enfants</li> </ul>		

<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes grand public touchées (vues réseaux sociaux, nombre de flyers imprimés, nombre de participants aux événements, etc.)</li> <li>- Nombre de personnes petite enfance touchées</li> <li>- Nombre de personnes jeunesse touchées</li> </ul>			
<b>Impacts environnementaux</b>	-			
<b>Mesures ERC</b>	-			
<b>Gain Energie-Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>

## 2. POUR UNE MOBILITE DECARBONEE

AXE 2.1		Développer les mobilités douces en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables de la Communauté de Communes du Vallespir		
ACTION N° 13		Promouvoir les mobilités douces auprès de tous les publics		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>Dans ce contexte, le recours aux mobilités douces, c'est-à-dire non motorisées, est un levier important de ce SMD.</p>	<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
	<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b> <p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Tester des expériences novatrices en vue de leur appropriation à différentes échelles et dans différentes collectivités.</p> <p>Développer le recours aux mobilités douces.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	<b>Etat d'avancement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Organiser des actions de sensibilisation, de communication, de promotion des modes doux (événements autour de la véloroute voie verte...)		Tout au long du SMD	- CCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PPM</li> <li>- Communes membres</li> <li>- Etablissements en contact avec le jeune public</li> <li>- Acteurs socio-économiques du territoire en lien avec la thématique</li> </ul>
Poursuivre le travail engagé pour l'accompagnement à la mise en place de dispositifs (Pédibus, Cartes des temps piéton...)				
Réaliser une enquête pour savoir comment sont perçues les mobilités douces				
Diffuser l'information auprès des communes qui souhaitent délibérer sur la prime d'acquisition de vélo à assistance électrique		En lien avec le dispositif de l'Etat		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-Président délégué au Développement Durable</li> <li>- Membres de la commission communautaire Développement Durable</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de mission Développement Durable</li> <li>- Responsables des services techniques des communes membres</li> </ul>		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
		ADEME, Conseil Départemental, Région, Etat (FNADT)		

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> <li>- Nombre de dispositifs en faveur des mobilités douces mis en place</li> <li>- Nombre de personnes interrogées</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes sensibilisées</li> <li>- Nombre de personnes ayant recours aux dispositifs mis en place</li> <li>- Nombre de communes proposant une prime à l'acquisition de vélo à assistance électrique</li> </ul>			
Impacts environnementaux	<p>+ Favorise l'activité sportive quotidienne, réduction des émissions de polluants atmosphériques et sensibilisation aux enjeux climatiques</p> <p>- Les vélos électriques disposent de batterie construit à part de métaux rares</p>			
Mesures ERC	<p>Réfléchir à un cahier des charges des clauses environnementales afin de favoriser les véhicules électriques (voitures et vélos) moins impactants dans leur production et/ou le recyclage de leur batterie.</p> <p>Réaliser une analyse de cycle de vie des véhicules afin de diminuer leur impact environnemental</p>			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71 560	-2840	142 000	-750

Hypothèses prises :

- Réduction de 2% des consommations des transports liée à l'évolution des comportements

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.1		Développer les mobilités douces en s'appuyant sur le Schéma de Mobilités Durables		
ACTION N° 14		Renforcer l'attractivité de la véloroute voie verte		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>Dans ce contexte, la véloroute voie verte qui dessert 7 des 10 communes du territoire constitue un véritable axe structurant pour les mobilités douces en Vallespir, pour les déplacements quotidiens, touristiques ou de loisir.</p> <p>Il s'agit donc de développer les infrastructures et services nécessaires autour de cette voie pour permettre une meilleure appropriation pour tous les publics et tous les types de déplacement. Mais aussi de favoriser une forme de tourisme plus respectueuse de l'environnement.</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Mieux faire connaître la véloroute voie verte.</p> <p>Adapter la véloroute voie verte aux pratiques de chacun.</p> <p>Développer le recours aux mobilités douces.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Réaliser des travaux d'entretien sur la véloroute voie verte.		Au fil des besoins	- CCV	- PPM - Communes membres - Comité départemental de cyclisme - Acteurs socio-économiques du territoire en lien avec la thématique - Offices de tourisme
Améliorer la signalétique des voies partagées entre les différents usagers		2019 - 2020		
Réaliser des aménagements simples pour rendre plus fonctionnelle la véloroute voie verte et implanter les équipements d'accueil (signalétique, aires d'arrêt...)		2019 - 2020		
Créer les itinéraires complémentaires nécessaires		2020 - 2022		
Développer des boucles cyclables de loisir autour de la véloroute voie verte		2019 – 2026	- CCV - Communes membres	

ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
- Créer les itinéraires complémentaires nécessaires : 1 millions €		Conseil Départemental, Région, Europe (Leader), Etat (DETR)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de campagnes d'entretien - Nombre de campagnes d'aménagement complémentaires			
Indicateurs de résultats	- Fréquentation de la véloroute voie verte - Nombre de patrouille VVV - Nombre d'incidents VVV - Retours qualitatifs des usagers			
Impacts environnementaux	- Artificialisation lors de la création de voies de mobilités douces			
Mesures ERC	Utilisation de voies existantes et artificialisation réduite au minimum nécessaire			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71 560 tCO2e	110 tCo2e	142 000 MWh	-500 MWh

Hypothèses prises :

- Porter de 3 à 6% les déplacements en vélo et de 9 à 10% pour la marche à pied (+300 personnes)
- Distance moyenne en vélo : 10 km /j
- Distance moyenne à pied : 3km/j

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.2		Encourager les déplacements collectifs		
ACTION N° 15		Encourager le recours aux transports en commun		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>De plus, le département bénéficie d'un maillage de « bus à 1€ », quel que soit le trajet effectué, celui-ci coûte 1 €, ce qui permet un recours aux transports en commun facilité dans les Pyrénées-Orientales, et notamment dans les zones moins bien dotées.</p> <p>Néanmoins, les horaires du territoire ne permettent pas un usage pour les déplacements domicile-travail sur les axes reliant les bassins d'activité (Perpignan – Le Boulou – Céret – Amélie-les Bains), ni dans certains cas, pour un recours de la part des touristes.</p> <p>Une réflexion est donc à mener pour adapter au plus près des besoins des usagers du territoire l'offre et ainsi développer le recours aux transports en commun en Vallespir.</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Mieux faire connaître les dispositifs de transport en commun.</p> <p>Adapter les transports en commun au plus près des déplacements domicile-travail et des déplacements touristiques.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Diffuser largement les informations sur les lignes et les horaires de transports existants		Au fil des besoins	- CCV	- Communes membres - Région - Offices de tourisme
Mener une réflexion pour le développement d'une navette intercommunale à la demande pour compléter le réseau existant				
Mener une réflexion sur l'adaptation des transports en commun pour les trajets domicile-travail et pour les déplacements des touristes		2021 - 2024		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Membres de la commission communautaire Développement Durable		- Chargé de mission Développement Durable - Responsables des services techniques des communes membres		

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
			Région	
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunions avec les autorités compétentes</li> <li>- Nombre de dispositifs proposés (transport régulier, TAD, navettes communales, réseau connECT...)</li> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>- Note sur l'adaptation des transports en commun pour les trajets domicile-travail</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cadences de l'offre de transport (nombre d'aller-retour des lignes régionales régulières)</li> <li>- Nombre de voyageurs transportés</li> </ul>			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réductions des polluants atmosphériques et de l'usage des énergies fossiles</li> <li>+ Réduction de l'encombrement des routes</li> </ul>			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-150 tCO2e	142 000 MWh	-650 MWh

Hypothèses prises :

- Passage de 2.1% à 3.5% l'usage des transports en communs (+95 personnes)
- Distance moyenne en vélo : 20 km /j

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.2		Encourager les déplacements collectifs			
ACTION N° 16		Développer les trajets partagés			
DESCRIPTION					
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>Dans ce contexte, le report de la mobilité sur des déplacements collectifs est un levier important de ce SMD. Il s'agit donc de déployer des dispositifs permettant aux personnes qui vivent, travaillent ou visitent le territoire du Vallespir de partager leurs trajets.</p>	<b>Effets sur :</b>			
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation	<b>Etat d'avancement :</b>		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Encourager au covoiturage et trajets partagés.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>				
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Promouvoir le covoiturage à travers des évènements de sensibilisation		Au fil des besoins	- CCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PPM</li> <li>- Communes membres</li> <li>- Offices de tourisme</li> <li>- Entreprises locales</li> <li>- Rézo Pouce</li> </ul>	
Organiser et sécuriser l'auto-stop (Rézo Pouce)		2019 - 2020			
Organiser le covoiturage pour les réunions des collectivités locales		2019			
Développer des points de covoiturage adaptés aux trajets quotidiens		2019-2026			
Encourager à l'utilisation de l'aire multimodale du Boulou					
Mettre en place une plateforme de covoiturage locale					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-Président délégué au Développement Durable</li> <li>- Membres de la commission communautaire Développement Durable</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chargé de mission Développement Durable</li> <li>- Responsables des services techniques des communes membres</li> </ul>		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>			
		ADEME, Etat (FNADT), Conseil Départemental, Région			

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>- Nombre de dispositifs engagés</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de solutions proposées pour le partage de trajets</li> <li>- Fréquentation des différents dispositifs mis en place pour le partage de trajets</li> <li>- Nombre de points de covoiturage réalisés</li> </ul>			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réduction des nuisances sonores</li> <li>+ Réduction de l'encombrement de route</li> </ul>			
Mesures ERC				
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-600 tCO2e	142 000 MWh	- 1 800 MWh

Hypothèses prises :

- 8% des actifs du territoire pratique le covoiturage (550 personnes)
- Distance moyenne en vélo : 20 km /j

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.2		Encourager les déplacements collectifs		
ACTION N° 17		Travailler avec les entreprises pour encourager le changement de comportement vis-à-vis des déplacements		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Fort d'une véloroute voie verte, le Vallespir s'est engagé dès 2013 dans la réalisation d'un Schéma de Mobilités Durables visant à développer une nouvelle forme de tourisme et favoriser le recours à des modes de déplacements alternatifs à la voiture pour les habitants.</p> <p>Ce schéma repose sur 2 axes structurants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les aménagements en faveur de la mobilité douce</li> <li>- Accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements</li> </ul> <p>Aussi, les déplacements pour se rendre au travail représentent une part importante des déplacements quotidiens, avec deux bassins d'emploi majeurs en Vallespir : Céret et Le Boulou. De plus, les solutions sont multiples : transports en commun, déplacements collectifs, déplacements doux.</p> <p>De ce fait, un travail d'expérimentation pour engager une dynamique au sein des entreprises du territoire constitue l'un des leviers du SMD.</p>	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Réduire le recours à la voiture « en solo ».</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Faire connaître les dispositifs existants permettant d'encourager le changement de comportement (prime vélo par exemple)		2019-2020	- CCV	- Associations d'entreprises - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique - Entreprises locales - CCI - CMA
Organiser un évènement de sensibilisation spécifique à la question des déplacements durables des entreprises.		2020		
Accompagner les entreprises dans l'organisation des déplacements des employés : expérimentation		2020 - 2022		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Vice-Président délégué au Développement Durable - Vice-Président délégué au Développement Economique		- Chargé de mission Développement Durable - Responsable Développement Economique		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
		ADEME		

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>- Nombre d'entreprises partie prenante des événements de sensibilisation et de l'expérimentation</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de programme permettant d'organiser les déplacements des employés</li> <li>- Nombre d'employés modifiant leurs habitudes de déplacement</li> </ul>			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réduction de l'encombrement de route</li> <li>+ Amélioration de la qualité de l'air</li> </ul>			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	71560 tCO2e	-1650 tCO2e	142 000 MWh	-4 20 MWh

**Hypothèses prises :**

- Réduction de 4% des déplacements domiciles travail
- 40 personnes pratiquent le télétravail (distance domicile travail 40 km)

Pour une mobilité décarbonée

<b>AXE 2.3</b>	<b> limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des biens et des personnes</b>			
<b>ACTION N° 18</b>	<b>Connecter les nouvelles zones d'habitation aux réseaux de transport en commun et de mobilité douce</b>			
<b>DESCRIPTION</b>				
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le transport est le secteur le plus consommateur d'énergie et le plus émetteur de gaz à effet de serre en Vallespir.</p> <p>Depuis 2013, le territoire se positionne comme exemplaire et innovant sur la question des déplacements, avec la mise en place d'un Schéma de Mobilités Durables.</p> <p>Le Schéma de Mobilités Durables vise à limiter le recours à la voiture « en solo », notamment pour les déplacements domicile-travail.</p> <p>Il s'agit donc d'accompagner le changement de comportement vis-à-vis des déplacements dans les entreprises.</p>			<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Faire évoluer les pratiques de déplacements.</p> <p>Réduire le recours à la voiture « en solo ».</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution des collectivités locales.</p>			<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré
<b>MISE EN ŒUVRE</b>				
	<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
	Rappeler les règles d'urbanisme pour la connexion aux réseaux de transport en commun et la création de voies de cheminement doux lors de la création de nouveaux quartiers	Au fil des besoins	- Communes membres	- Syndicat Mixte du SCOT Littoral Sud - AURCA - Aménageurs - CCV
	Mener une réflexion sur les modalités de connexion de cheminement doux des nouvelles zones d'habitation	En fonction de la création de nouveaux quartiers		
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>				
	<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
	- Maires des communes membres		- Services urbanisme des communes membres	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
	<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>				
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de nouveaux quartiers en projets			
<b>Indicateurs de résultats</b>	- Nombre de nouveaux quartiers connectés aux réseaux de transports en commun - Nombre de nouveaux quartiers connectés aux réseaux de cheminement doux			
<b>Impacts environnementaux</b>	- Incidence potentielle sur les continuités écologiques			
<b>Mesures ERC</b>	- Favoriser la création de cheminement doux			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>

Pour une mobilité décarbonée

AXE 2.3		limiter les émissions de gaz à effet de serre liées au transport des biens et des personnes	
ACTION N° 19		Favoriser le transport de marchandises par voie ferrée	
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Le secteur des transports est le plus consommateur d'énergie (42% de l'énergie est consommée pour les transports) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (71% des émissions) du territoire du Vallespir.</p> <p>Situé en zone frontalière avec l'Espagne, le Vallespir est un point de passage important. Le passage de la frontière se fait selon l'axe Le Boulou – Le Perthus, via deux routes, dont la fréquentation estivale augmente de 18 à 34% :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'autoroute A9 qui voit passer 20 000 à 30 000 véhicules / jour et est actuellement en cours d'élargissement</li> <li>- La route départementale 900, dont la fréquentation varie entre 10 000 et 20 000 véhicules / jour</li> </ul> <p>De ce fait le territoire est particulièrement impacté par le transport routier, notamment le transport de marchandises avec environ 3 millions de poids lourds chaque année (soit 4 millions de tonnes de marchandises) et une tendance à la hausse.</p> <p>Cependant, le Vallespir bénéficie également d'une solution pour limiter l'impact du transport de marchandises : l'autoroute ferroviaire de Le Boulou, à partir de l'autoroute A9, qui permet le report du transport de marchandises par voie ferroviaire vers le Nord de la France et de l'Europe.</p> <p>Cet outil est donc à préserver et à valoriser pour garantir sa pérennité. En parallèle, son développement est à envisager dans le long terme par la relocalisation sur la commune du Boulou.</p> <p>De plus, dès la première phase de réflexion du projet, la production d'énergie photovoltaïque en toiture des bâtiments et ombrières qui seront à créer a été prise en compte.</p>	<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation	
		<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b> Faire évoluer les pratiques de déplacements. Développer le recours aux mobilités alternatives. Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution.	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Poursuivre la réflexion en faveur de la valorisation de l'autoroute ferroviaire du Boulou par sa délocalisation	Tout au long du projet	- Commune de Le Boulou - CCV	- Etat - Région - VIIA Connect - Eurorail - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique
Continuer à porter le projet politiquement en rencontrant les partenaires institutionnels notamment Etat, Région et CD66.			
Réactualisation de l'étude de faisabilité en faveur de la relocalisation de l'autoroute ferroviaire et remobilisation des partenaires	2019 - 2026		

ORGANISATION OPERATIONNELLE			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maire de Le Boulou</li> <li>- Président de la CC Vallespir</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Directeur Général des Services de la commune de Le Boulou</li> <li>- Responsable Développement Economique</li> </ul>	
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
Coût global de revalorisation : 35 millions €		Région, Etat, Europe	
SUIVI – EVALUATION			
<b>Indicateurs de suivi</b>	-		
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de trajet (aller-retour/jour vers le nord de la France)</li> <li>- Quantité de report de fret vers l'autoroute ferroviaire</li> <li>- Nombre d'entreprises de ferroutage implantées sur la plateforme</li> <li>- Nombre de trains affrétés</li> <li>- Lancement de l'étude</li> </ul>		
<b>Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réduction du fret routier et des nuisances associées</li> <li>- Emprise nécessaire à la relocalisation</li> </ul>		
<b>Mesures ERC</b>	Evaluation environnementale spécifique au projet		
<b>Gain Energie-Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>
	Non quantifiable		

### 3. VERS UN BATI PLUS PERFORMANT ET MIEUX ADAPTE

AXE 3.1		Stimuler et accompagner la rénovation énergétique des logements privés		
ACTION N° 20		Mettre en place une communication efficace pour améliorer la performance du bâti		
<b>DESCRIPTION</b>				
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le potentiel d'économie d'énergie liée à l'habitat est important.</p> <p>Depuis 2011, la Communauté de Communes du Vallespir s'investit dans un programme d'Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat qui vise à revaloriser le logement. Ce programme est renforcé par le PIG, les opérations façade des communes et la mise en place de la MSAP pour laquelle un axe fort sur la rénovation énergétique sera développé.</p> <p>Si des dispositifs existent, ainsi que des acteurs déjà impliqués, le besoin de les faire connaître est prégnant pour une prise de conscience des enjeux de l'économie d'énergie dans le logement et un passage à l'action efficace.</p>	<b>Effets sur :</b>		
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la rénovation thermique dans le résidentiel.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	<b>Etat d'avancement :</b>		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>				
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Réaliser une thermographie aérienne du territoire		2019	- CCV	-
Réaliser une thermographie de façade des bâtiments du territoire		2019		-
Etablir un plan de communication pour valoriser les permanences et outils de conseils existants		2019 - 2020		- ADIL - EIE - PPM
Créer des partenariats pour la réalisation d'actions de sensibilisation aux éco-gestes de tous les publics		2019 - 2020		
Mettre en place des groupes de « famille 0 énergie » et « famille 0 déchet »		2020 - 2021		
Expérimenter le permis de louer <i>Expérimentation initiée dans la commune du Boulou</i>		2024 - 2026	- Communes	
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>				
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référent Plan Climat Air Energie Territorial</li> <li>- Vice-Président délégué à l'Habitat</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction Générale Adjointe</li> <li>- Chargé de mission Développement Durable</li> <li>- Référent Habitat</li> </ul>		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
Thermographie aérienne : 60 000 €		Europe (FEDER), Etat, Région		

Thermographie de façade : 30 000 €	
------------------------------------	--

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Surface couverte par une thermographie aérienne</li> <li>- Longueur de façade couverte par une thermographie de façade</li> <li>- Nombre d'actions de sensibilisation réalisées</li> <li>- Nombre de nuits de la thermographie réalisées</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes ayant participé à la thermographie aérienne</li> <li>- Nombre de personnes ayant participé aux soirées de la thermographie</li> </ul>			
Impacts environnementaux	-			
Mesures ERC	-			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	21 160 tCO2e	240 tCO2e	130 000 MWh	1100 MWh

Hypothèses prises :

- 50 ménages sensibilisés/ an. Gain de 35%

## Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.1	Stimuler et accompagner la rénovation énergétique des logements privés		
ACTION N° 21	Accompagner les particuliers dans leur projet de rénovation thermique		
DESCRIPTION			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le potentiel d'économie d'énergie liée à l'habitat est important.</p> <p>Depuis 2011, la Communauté de Communes du Vallespir s'est investie dans plusieurs programmes (OPAH, Mise en Valeur du patrimoine bâti et PIG) pour accompagner et soutenir la rénovation et la réhabilitation des logements. Forte de son expérience et dans un contexte d'accroissement des demandes liées au contexte socio-économique et aux enjeux locaux la reconduction de la contractualisation au PIG départemental a été complétée en 2023 d'un volet renforcé sur certains secteurs identifiés dans 4 communes du territoire. Au-delà dans une stratégie de réinvestissement urbain des aides directes au travaux pour la primo-accession dans l'ancien et la remise en marché de logements vacants viennent s'ajouter aux programmes partenariaux.</p> <p>De Plus, la mise en place de la Maison de Service Au Public (MSAP) pour laquelle le développement d'un axe fort sur la rénovation énergétique a été identifié contribuera à dynamiser l'action grâce à la mise en place de nouveaux partenariats.</p> <p>La collectivité souhaite ainsi développer l'impact des dispositifs existants, mais aussi faire en sorte que chacun puisse être accompagné dans la rénovation énergétique.</p>	<b>Effets sur :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la rénovation thermique dans le résidentiel.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	<b>Etat d'avancement :</b>	
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Poursuivre l'action en faveur de l'amélioration de l'habitat en Vallespir (PIG – aides directes, autres dispositifs contractuels)	2019 - 2024	- CCV	- ADIL - EIE
Développer les permanences pour l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique	2019 - 2021		- PPM - Anah
Mettre en place un guichet unique pour informer les citoyens et les orienter vers les acteurs qui pourront les accompagner (thématique forte identifiée pour la future MSAP)	2020 - 2021		- CD66 - BE
Mener une réflexion pour la mise en œuvre d'une Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique	2020 - 2024		
Faire connaître les dispositifs existants en bois énergie	2019 - 2024		- BE66
Intégrer la dimension du confort d'été dans l'accompagnement des particuliers à la rénovation énergétique			-

ORGANISATION OPERATIONNELLE	
Référent politique	Référent technique
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Référent Plan Climat Air Energie Territorial</li> <li>- Vice-Président délégué à l'Habitat</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Direction Générale Adjointe</li> <li>- Chargé de mission Développement Durable</li> <li>- Référent Habitat</li> </ul>

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS	
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>
	Anah, Région, Département, CAF, communes

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de personnes accompagnées sur la thématique</li> <li>- Budget investi dans les dispositifs contractuels (PIG)</li> <li>- Nombre de dossiers performance énergétique PIG</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de foyers accompagnés dans le cadre des dispositifs contractuels</li> <li>- Nombre de permanences</li> <li>- Nombre de contact OPAH/PIG</li> <li>- Nombre de dossiers subventionnés par Ma Prime Rénov depuis 2020</li> <li>- Nombre de rénovation via OPAH, PIG et autres depuis 2020</li> </ul>			
Impacts environnementaux	+ Confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	Prévoir des audits et sensibiliser à la qualité de l'air intérieur notamment pour les crèches et écoles maternelles			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	21 160 tCO2e	1500 tCO2e	130 000 MWh	6900 MWh

Hypothèses prises :

- 100 logements réhabilités t par an
- Env. 250 kWh/m2/an économique
- Surface habitable moyenne 69m<sup>2</sup> (OPAH CCV 2011-2016)

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

<b>AXE 3.2</b>	<b>Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable</b>		
<b>ACTION N° 22</b>	<b>Réduire les consommations d'énergie des entreprises</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>La CC Vallespir mène une politique forte en faveur du développement économique explicitée dans sa stratégie 2013 – 2020. De plus, depuis 2016, la CC Vallespir est compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales sur touristiques, sur l'ensemble du Vallespir qui compte 6 zones d'activité économique.</p> <p>Les actions de la collectivité en faveur du développement économique s'inscrivent en partie dans une démarche de transition énergétique, avec notamment le développement du Très Haut Débit pour encourager le travail à distance, la création de la pépinière d'entreprise, ou encore la modernisation de l'éclairage public des zones.</p> <p>De plus, les entreprises constituent un maillon primordial pour la transition énergétique à plusieurs titres (économie d'énergie dans l'habitat par les artisans, impacts liés aux transports, à la production...). Il est donc primordial de créer une dynamique à ce niveau.</p>	<b>Effet sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la transition énergétique des entreprises.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
	<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
	Faire connaître les dispositifs existants d'accompagnement	2019 -2020	- CCV
	Diagnostics énergétiques dans les entreprises et plan d'action pour la réduction des consommations	Au fil des besoins	- CCI - CMA
	Sensibiliser aux économies d'énergie au travail	2019 - 2021	- CCV - CCI - CMA
	Renforcer l'adhésion des entreprises à la charte éco-exemplaire de la CC Vallespir		- CCV
			- Communes membres - PPM - ADEME - Associations d'entreprises - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique - Entreprises locales
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
	<b>Référent politique</b>	<b>Référent technique</b>	
	- Vice-Président délégué au Développement Economique	- Responsable Développement Economique	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
	<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
		Région, Etat, Europe, CCI, CMA	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de campagnes de sensibilisation - Nombre d'entreprises partie prenante			
Indicateurs de résultats	- Nombre de d'entreprises engagées dans une démarche d'économie d'énergie - Nombre d'entreprises adhérentes à la charte éco-exemplaire - Réunion de construction d'une action DD et Dév éco			
Impacts environnementaux	+ Confort thermique des bâtiments			
Mesures ERC	Prévoir des audits et sensibiliser à la qualité de l'air intérieur notamment pour les crèches et écoles maternelles			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	7630 tCO2e*	90 tCO2e	70 850 MWh	110 MWh

\*tous secteurs confondus

Hypothèses prises :

- Environ 20 entreprises par an réalisent 35% d'économie (rénovation, process, ..)

Vers un bâti plus performant et mieux adapté

<b>AXE 3.2</b>	<b>Encourager les entreprises dans la sobriété énergétique et le développement d'énergie renouvelable</b>		
<b>ACTION N° 23</b>	<b>Encourager les démarches en faveur des énergies renouvelables des entreprises</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>La CC Vallespir mène une politique forte en faveur du développement économique explicitée dans sa stratégie 2013 – 2020. De plus, depuis 2016, la CC Vallespir est compétente en matière de création, d'aménagement, d'entretien et de gestion de zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales sur touristiques, sur l'ensemble du Vallespir qui compte 6 zones d'activité économique.</p> <p>Les actions de la collectivité en faveur du développement économique s'inscrivent en partie dans une démarche de transition énergétique, avec notamment la mise en place de toitures photovoltaïques en autoconsommation sur ses bâtiments dans les ZAE (déchetterie de Céret et pépinière d'entreprises).</p> <p>D'autre part, les entreprises ont un potentiel important de développement des énergies renouvelables, notamment photovoltaïque de par la surface de leurs bâtiments. La CC Vallespir souhaite donc créer une dynamique à ce niveau.</p>	<b>Effet sur :</b> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la transition énergétique des entreprises.</p> <p>Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.</p>	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
	<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
	Faire connaître les dispositifs existants d'accompagnement	2019 -2020	- CCV
	Donner les éléments d'aides à la décision pour développer la production d'énergie solaire (cadastre solaire)	2019 -2020	- Communes membres - PPM - Associations d'entreprises - Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique - Entreprises locales - CCI - CMA - ADEME
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
	<b>Référent politique</b>	<b>Référent technique</b>	
	- Vice-Président délégué au Développement Economique	- Responsable Développement Economique	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
	<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de campagnes de sensibilisation</li> <li>- Nombre d'entreprises couvertes par un cadastre solaire</li> <li>- Nombre d'entreprises partie prenante</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises engagées dans une réflexion de production d'énergie renouvelable</li> <li>- Production d'énergie renouvelable des entreprises</li> </ul>			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recyclabilité des systèmes de production d'énergie renouvelable</li> <li>- Impacts du bois énergie (pollution atmosphérique et exploitation forestière)</li> </ul>			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
				Fonction des projets

## Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.3		Développer un bâti durable et adapté à demain		
ACTION N° 24		Favoriser l'émergence de quartiers durables		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le levier en faveur de la transition énergétique de ce secteur est important. Au-delà de la réhabilitation de l'ancien, il s'agit également de susciter une réflexion dans les nouvelles constructions afin d'intégrer les différents enjeux du développement durable et de la transition énergétique et de tendre vers « l'écoquartier ».	Effets sur :		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	
Objectifs visés/ Résultats attendus	Sensibiliser aux économies d'énergie. Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes. Garantir un cadre de vie agréable. Réduire les consommations d'énergie et les sources de pollution du territoire.	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	
		<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré	
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Travailler avec les aménageurs sur une réflexion sur un projet d'aménagement durable à l'échelle de l'habitat ou d'une ZAE		Au fil des besoins	- CCV - Communes membres	- Aménageurs - PPM
Réaliser un projet exemplaire			- CCV - Communes membres	- Acteurs socio-économiques en lien avec la thématique
Retour d'expérience sur des projets qui ont fonctionné			- PPM	- BE
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Réfèrent Plan Climat Air Energie Territorial - Maires de communes membres et conseillers municipaux délégués à l'urbanisme et l'aménagement		- Chargé de mission Développement Durable - Services urbanisme et services techniques des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de rencontres avec les aménageurs			
Indicateurs de résultats	- Nombre de projets exemplaires			
Impacts environnementaux	- Artificialisation de sols			
Mesures ERC	-			
Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		

Gain Energie- Climat	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

## Vers un bâti plus performant et mieux adapté

AXE 3.3		Développer un bâti durable et adapté à demain		
ACTION N° 25		Informer sur le potentiel solaire des toitures		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le résidentiel est le deuxième secteur le plus consommateur d'énergie (38% de l'énergie est consommée dans le résidentiel) et le plus émetteur de gaz à effet de serre (21% des émissions) en Vallespir ; avec un impact fort sur le budget des ménages, qui de plus tend à augmenter en même temps que l'augmentation du coût des énergies. Néanmoins, avec 78% de résidence principale et 63% de propriétaires occupants, le levier en faveur de la transition énergétique de ce secteur est important.</p> <p>D'autre part, à l'heure actuelle, les réseaux de distribution d'énergie ne sont pas dimensionnés pour accueillir de fortes puissances d'injection. Et le Scot Littoral Sud qui couvre le territoire pose des restrictions pour le développement du photovoltaïque de plein champ et le préconise sur les constructions.</p> <p>La CC Vallespir souhaite donc encourager le développement de la production d'énergie solaire dans le bâti, notamment en proposant les clés d'aide à la décision.</p>	Effets sur :		
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Sensibiliser aux économies d'énergie.</p> <p>Faire prendre conscience de l'impact des activités quotidiennes.</p> <p>Susciter la transition énergétique dans l'habitat.</p> <p>Développer la production d'énergie photovoltaïque</p>	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Mettre en place un cadastre solaire dans chaque commune afin de favoriser le développement de l'énergie solaire		2019 - 2020	- CCV	- EIE - PPM - Communes membres - Cat'ENR - BE
Promouvoir le solaire en toiture auprès des acteurs publics et privés		2019 - 2026		
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Référént politique		Référént technique		
- Référént Plan Climat Air Energie Territorial		- Chargé de mission Développement Durable		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
		ADEME, Région, Europe (FEDER)		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Surface couverte par un cadastre solaire - Nombre d'actions de promotions			
Indicateurs de résultats	- Nombre de personnes assistant aux permanences cadastre solaire - Nombre de projets de développement d'énergie renouvelable			
Impacts environnementaux	- <b>Recyclabilité des systèmes de production d'énergie renouvelable</b> - <b>Intégration paysagère et architecturale</b>			
Mesures ERC	Sensibiliser à la provenance et la recyclabilité des produits			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
				Fonction des projets

#### 4. UN TERRITOIRE PROTECTEUR DE SON AGRICULTURE ET ESPACES NATURELS

AXE 4.1		Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux		
ACTION N° 26		Poursuivre une stratégie en faveur d'une agriculture locale		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>La communauté de communes du Vallespir présente une forte proportion d'espaces agricoles dont le potentiel agronomique permet une mosaïque de productions agricoles.</p> <p>Soutenir la consommation locale et les circuits courts permet de limiter les émissions de gaz à effets de serre, réduire les déchets et les transports tout en favorisant l'économie de proximité.</p> <p>Les friches présentes dans ces espaces rendent le territoire plus vulnérable à certains risques (incendies) et constituent pourtant des opportunités d'extension ou de confortation de l'activité agricole.</p> <p>Le développement et le maintien d'une agriculture locale saine et durable permet la prise en compte de ces différents enjeux.</p>	<b>Effets sur :</b> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
		Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Maintenir et développer une activité agricole dynamique</p> <p>Valoriser les espaces agricoles à enjeux et lutter contre les risques naturels (incendies)</p> <p>Développer les circuits courts et soutenir la consommation de produits locaux</p> <p>Préserver et développer les puits de carbone, et maintenir les milieux ouverts</p>	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Travailler avec les producteurs pour identifier au plus près les besoins et leur apporter des réponses efficaces		2019 - 2025	CCV	CA66, GDA, exploitants et coopératives agricoles,
Améliorer l'accessibilité, la disponibilité et la qualité de la ressource foncière <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la disponibilité des terres agricoles de qualité</li> <li>- Disposer d'une offre foncière communautaire dédiée aux projets agricoles</li> <li>- Améliorer l'équipement des terres dans les secteurs agricoles à enjeux</li> <li>- Renforcer les démarches locales de lutte contre le mitage des terres agricoles</li> <li>- <i>Mener une réflexion collective sur la procédure de « mise en valeur des terres incultes »</i></li> <li>- <i>Faire le lien entre les propriétaires et les exploitants à la recherche de terres</i></li> <li>- Définir des PAEN (<i>intégration du travail mené par la commune de Céret</i>)</li> <li>- Développer des actions de reconquête des friches agricoles (<i>intégration du travail mené par la commune de Céret</i>)</li> </ul>		2019 - 2027	CCV Communes membres	<ul style="list-style-type: none"> <li>- PPM</li> <li>- Communes</li> <li>- Associations</li> <li>- CA66</li> <li>- Chambre d'agriculture</li> <li>- SAFER</li> <li>- Agriculteurs et associations locales</li> <li>- Propriétaires fonciers</li> <li>- Syndicats professionnels, FDSEA</li> <li>- CD66</li> </ul>
Accompagner l'adaptation aux changements des acteurs agricoles <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueillir les candidats à l'installation en agriculture durable</li> </ul>		2019 – 2027	- CCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communes</li> <li>- Associations</li> <li>- CD66</li> </ul>

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partager la connaissance des modes de production résilients, accompagner les changements.</li> <li>- Créer une offre d'accueil et d'hébergement d'entreprises agricoles</li> <li>- Soutenir la viabilité économique des entreprises agricoles</li> <li>- Inciter à une plus grande coopération entre acteurs agricoles.</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chambre d'agriculture</li> <li>- Associations locales</li> <li>- Association Terre Vivante, association Germen</li> <li>- Centres de formation : CA, Permaterra...</li> <li>- Vall Up</li> <li>- Producteurs et coopératives agricoles</li> </ul>	
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>				
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>		
- Vice-Président délégué "Agriculture et Forêt"		- Chargé de mission Agriculture		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
		CCV, Europe, CR Occitanie, Etat, CD66		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>				
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de propriétaires contactés</li> <li>- Nombre de réunion de concertation avec les producteurs</li> </ul>			
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ha préemptés ou acquis à l'amiable au profit d'agriculteurs</li> <li>- Nombre d'équipements mis en place</li> <li>- Nombre de dossiers de mitage traités par les communes</li> <li>- Nombre d'installations en agriculture durable</li> <li>- Nombre de formations, de personnes formées,</li> <li>- Nombre de locaux mis à disposition d'entreprises agricoles ou de services à l'agriculture</li> <li>- Nombre d'ha de friches mis en culture</li> <li>- Nombre de manifestation de promotion</li> <li>- Taux de participation aux réunions de concertation avec les producteurs, avec les propriétaires</li> </ul>			
<b>Impacts environnementaux</b>	+ <b>Maintien et entretien des terres agricole</b>			
<b>Mesures ERC</b>				
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>
		Incidence positive sur le stockage de carbone		

## Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.1		Soutenir l'agriculture et faire le lien avec les consommateurs locaux		
ACTION N° 27		Développer une agriculture au service d'une alimentation de qualité		
DESCRIPTION				
<b>Descriptif/ contexte</b>	Le développement et le maintien d'une agriculture locale de qualité sert le territoire tant d'un point de vue environnemental, qu'économique. Aussi, cela permet de répondre à des enjeux de santé et de qualité de vie pour les populations locales. De ce fait, développer une agriculture locale au service d'une alimentation saine et durable est au cœur de la stratégie de développement agricole du Vallespir, en lien avec le Contrat Local de Santé et le Projet Alimentaire Territorial.	<b>Effets sur :</b> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Réduire l'empreinte carbone de l'alimentation du territoire Sensibiliser les citoyens à l'enjeu de l'alimentation afin qu'ils deviennent des consom'acteurs. Favoriser les circuits courts	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré		
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Mener une étude sur les dynamiques territoriales pour un système alimentaire local		2019	- PPM	- Université de Perpignan
Animation (communication auprès des citoyens, mise en réseau, etc.) autour des préconisations proposées par l'étude et travail partenarial avec les différentes structures concernées par la thématique s'il y a lieu de poursuivre vers une action plus structurée.		2019 - 2020	- PPM	- CA66 - CD66 - DDTM - Commune civam bio
Animer le Projet Alimentaire Territoriale porté par le PPM		2022 - 2027	- PPM	- CCV - CD66 - Associations - ?
Travailler sur la promotion et la valorisation des produits locaux - Maison de producteurs - Pôle agricole - Evènementiel		2022 - 2027	- CCV	- PPM - ?
Accompagner le changement de comportements alimentaires des habitants - Améliorer la promotion des produits agricoles et agroalimentaires locaux - Inciter les habitants du territoire à renforcer leur alimentation durable et de qualité - Être solidaires avec les personnes en difficultés sur le territoire communautaire		2022 - 2027	- CCV	- ?
Réfléchir à l'approvisionnement et au fonctionnement des restaurations collectives		2023 - 2025	- Communes membres	- CCV
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
- Président du PPM, Elu réfèrent PCAET du PPM		- Equipe technique PPM		

	- Chargé de mission Agriculture (CCV)		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> ( <i>précisez fonctionnement et investissement</i> )		<b>Source de financement</b> ( <i>budget impacté, subventions...</i> )	
		CCV, Europe, CR Occitanie, Etat, CD66	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre et typologie des acteurs associés</li> <li>- Nombre de réunions d’animation réalisées</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation de l’étude</li> <li>- Nombre de projets/démarches démarrés</li> </ul>		
<b>Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Valorisation des terres agricoles du territoire</li> <li>+ Promotion de modes alimentaires plus saines</li> <li>+ Réduction de polluants atmosphériques par la limitation des intrants</li> </ul>		
<b>Mesures ERC</b>			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>
	Impact sur la filière alimentaire et le fret associé non quantifiable		

## Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.2		Favoriser le développement de la filière bois		
ACTION N° 28		Mener une réflexion en faveur du développement du bois énergie local		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	Le Vallespir dispose d'un important gisement forestier sur son territoire. Le bois énergie regroupe le bois qui n'a pas de valorisation sous d'autre forme et qui peut alimenter des systèmes de chauffage individuel ou collectif. Sa combustion en substitution des énergies fossiles réduit la quantité de CO <sub>2</sub> rejeté.	Effets sur :		
	Cette action s'inscrit donc dans la continuité de la Charte forestière territoriale et d'une gestion durable de la ressource.	<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie	<input checked="" type="checkbox"/>
Objectifs visés/ Résultats attendus	Augmenter la part de production des énergies renouvelables Valoriser la ressource bois local et réduire les transports de combustible Développer une filière économique locale et création d'emploi Encourager et pérenniser le développement de puits de carbone	Etat d'avancement :		
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input checked="" type="checkbox"/>	Non démarré	
MISE EN ŒUVRE				
	Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
	Accompagner la mutualisation de l'approvisionnement en bois énergie au niveau des consommateurs	2019 - 2020	CCV / Commune	CFT, CCV, espace info Energie, Terres vivantes, AMAP
	Réaliser un Schéma Directeur des réseaux de chaleur	2019	CCV	Communes, BE 66, ADEME, CR Occitanie, CFT,
	Développer les réseaux de chaleur alimentés en bois local	2020	Commune	CCV, BE 66, CFT, ADEME, CR Occitanie
	Encourager dans les documents d'urbanisme l'étude de la solution bois énergie pour les constructions	2019 - 2020	Commune	BE 66, CFT, PPA
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
	Référent politique	Référent technique		
	- Vice-Président délégué "Agriculture et Forêt"	- Chargé de mission Agriculture		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
	Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)	Source de financement (budget impacté, subventions...)		
		- CCV, ADEME, Région Occitanie, CD 66		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunions - Nombre de convention partenariale,			
Indicateurs de résultats	- Un schéma Directeur des réseaux de chaleur intercommunal - Tonnage de bois local consommé - Nombre de chaufferie bois et réseaux de chaleur - Evolution du % d'ENR produit sur le territoire			
Impacts environnementaux	+ Gestion et exploitation durable des forêts + Substitution d'énergie fossile - Impact sur la qualité de l'air liée aux particules de combustion du bois			
Mesures ERC	- Sensibiliser à l'impact de foyers ouverts sur la qualité de l'air - Encourager la gestion durable de la filière bois-énergie du territoire afin d'assurer leur compensation par la séquestration carbone (couvert végétal et produits bois)			

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	Cf action 25			

## Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

AXE 4.2		Favoriser le développement de la filière bois			
ACTION N° 29		Sensibiliser autour des produits à base de bois local			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>La stratégie de développement économique 2013 – 2020 de la CC Vallespir identifie clairement la valorisation du bois local comme un atout de développement économique pour le territoire. De ce fait, la collectivité travaille avec le Pays Pyrénées Méditerranée dont la charte forestière vise à dynamiser la production de bois sur son territoire, en partenariat avec les différents acteurs.</p> <p>La CC Vallespir participe à la dynamisation de ce secteur en menant une réflexion à son échelle, avec ses communes membres.</p>	Effets sur :			
		<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input type="checkbox"/> Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Mettre en adéquation l'offre et la demande en bois local</p> <p>Revaloriser les forêts</p> <p>Développer les puits de carbone</p>	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Mener une réflexion sur une filière de valorisation du bois local pour la construction, l'ameublement, le bouchonnage...		2019 - 2020	- CCV	- PPM - Communes forestières - IML	
Développer des itinéraires touristiques autour de la thématique bois local		2019 - 2026	- Communes membres	- PPM - CCV - OT	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Vice-Président délégué au Développement Economique</li> <li>- Maires des communes membres</li> </ul>			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable Développement Economique</li> <li>- Chargé de mission Agriculture et Forêt</li> <li>- Elus délégués des communes membres</li> </ul>		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)			Source de financement (budget impacté, subventions...)		
Création d'itinéraires (phase 1) : 30 000 €			Europe, Etat, Région, CD66		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de projets de valorisation du bois local</li> <li>- Nombre de communes menant une réflexion pour le développement d'itinéraires autour de la thématique bois</li> <li>- Montant des aides aux entreprises Bois Local</li> </ul>				
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'entreprises de valorisation du bois local installées</li> <li>- Nombre d'itinéraires autour de la thématique bois</li> <li>- Quantité de bois local utilisé</li> </ul>				
Impacts environnementaux	<p>+ Séquestration carbone liée à l'utilisation de matériau biosourcée</p> <p>+ Lutte contre la fermeture des milieux</p>				
Mesures ERC					
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	
		Non quantifiable			

*Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels*

AXE 4.2		Favoriser le développement de la filière bois	
ACTION N° 30		Créer un pôle bois en Vallespir et mettre en œuvre la Charte Forestière Territoriale	
DESCRIPTION			
Descriptif/ contexte	<p>Dans un contexte de marché du Bois Énergie en progression, la communauté de communes du Vallespir souhaite développer un pôle bois composé d'une plateforme de stockage de bois énergie à laquelle pourrait se greffer sur le site des activités complémentaires liées à la filière bois. Ce projet s'inscrit dans le schéma de développement économique de la CC du Vallespir et de la Charte Forestière de Territoire du Pays Pyrénées Méditerranée.</p> <p>Le territoire du Vallespir est situé à l'interface entre la ressource forestière du massif et le bassin de consommation. La commune de Maureillas las Illas a d'ores et déjà développé un réseau de chaleur et d'autres communes de la CCV ont engagé une réflexion.</p> <p>Les hangars de stockage présents sur le territoire ne permettent pas de satisfaire la demande en bois énergie du Vallespir et de la plaine du Roussillon. De plus, ces structures ne réunissent pas, à ce jour, les conditions de stockage nécessaires à l'obtention de plaquettes de "qualité". Cette plateforme de stockage constituerait l'élément structurant et le socle pour le développement d'entreprises de 1re transformation du bois à travers l'aménagement d'une zone d'activité dédiée.</p> <p>En complément, la CCV souhaite appuyer la mise en œuvre de la charte forestière territoriale portée par le Pays sur le volet séquestration carbone : la plantation de chênes et micouliers permettront à long terme d'augmenter le captage et le stockage de CO2 dans les écosystèmes (sols et forêts) et dans les produits issus du bois.</p>	<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input checked="" type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
	<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b> Développer la filière bois-énergie en lien avec les projets de réseaux de chaleur et chaufferies bois. Favoriser l'implantation d'entreprises de la filière bois et la création d'emplois Valoriser la ressource forestière du territoire et développer la production d'énergies renouvelables Proposer une offre locale de bois énergie et encourager la consommation locale Conserver une surface forestière participant à la séquestration carbone du territoire. Sélectionner des essences forestières résistantes et qui s'adaptent aux changements climatiques du territoire et notamment à la sécheresse	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré	

MISE EN ŒUVRE			
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Consulter les entreprises de la filière sur les types d'activités à implanter autour de la plateforme de stockage	2019	- CCV	- Professionnels de la filière - CFT - CRPF

Implanter une plateforme de stockage/broyage de bois de chauffage en Vallespir	2019 – 2022	- CCV - Porteur privé	- Commune - BE 66 - CR Occitanie - CD66 - CFT - CNPF - DDTM	
Mise en compatibilité des documents d'urbanisme (PLU, SCOT Littoral sud) selon les caractéristiques de la zone.	2020 – 2021	- Commune - SCOT LS	- PPA	
Aménagement de la zone d'activités et accompagner l'installation d'entreprise de la filière bois	2020 - 2025	- CCV	- CR Occitanie - Europe - Etat	
Soutenir le Pays dans la mise en œuvre de la Charte forestière	2020-2025	- CCV	- Pays - CRPF - ONF	
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>				
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>		
- Vice-Président délégué "Agriculture et Forêt"		- Chargé de mission Agriculture - Responsable Développement Economique		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
		CCV, ADEME, CR Occitanie, État, privés		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>				
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de réunion de concertation</li> <li>- Nombre de COPIL et COTECH du Projet</li> <li>- Nombre de points en suspens</li> <li>- % de tâches réalisées</li> </ul>			
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction d'une plateforme de stockage</li> <li>- Nombre d'entreprises de la filière Bois implantées</li> <li>- Tonnage bois géré par la plateforme</li> <li>- Origine de la ressource bois</li> </ul>			
<b>Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ <b>Maintien et gestion durable des espaces forestiers</b></li> <li>+ <b>Prévention des risques incendie</b></li> <li>+ <b>Séquestration carbone</b></li> <li>- <b>Incidences sur les transports routiers et les travaux forestiers (engins /consommation de carburants/ risques routiers)</b></li> </ul>			
<b>Mesures ERC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réflexion à intégrer sur la rationalisation des transports</li> <li>Planter suffisamment afin d'augmenter la capacité de stockage et carbone par la forêt et les sols</li> </ul>			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>

## Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

<b>AXE 4.3</b>	<b>Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés tourné vers le développement économique et la préservation des ressources</b>		
<b>ACTION N° 31</b>	<b>Prévenir, réduire et valoriser les déchets</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Compétente en termes de gestion et valorisation des déchets, la CC Vallespir mène depuis de nombreuses années des actions exemplaires dans ce domaine.</p> <p>Le Plan Local de Prévention des Déchets en cours d'élaboration permettra de conforter le territoire dans son positionnement innovant, tout en anticipant les réglementations à venir.</p> <p>Un axe fort de ce nouveau programme consiste à travailler sur le gaspillage alimentaire et la valorisation des biodéchets en vue de les réduire, avec les professionnels et les habitants.</p>		<b>Effets sur :</b>
			<input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Réduire la production de déchets</p> <p>Réduire la consommation des ressources</p> <p>Recycler les ressources</p>		<b>Etat d'avancement :</b>
			<input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
Déploiement du plan de communication sur les déchets (réduction, gestion, etc.)			- CCV
Sensibiliser à l'éco-consommation et au gaspillage alimentaire		2019 - 2025	
Poursuivre le déploiement du compostage individuel, collectif et partagé		2019 - 2025	
Mener une réflexion pour le développement de la valorisation des biodéchets		2019 - 2025	
Généralisation des points d'apport volontaire			- CCV
Améliorer le tri et le développement des exutoires en vue de réduire les déchets (nouvelles filières en déchèteries, Recyclerie, Matériauthèque, Tri à la source, etc.)			- CCV
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets		- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT) (précisez fonctionnement et investissement)</b>		<b>Source de financement (budget impacté, subventions...)</b>	
		ADEME, SYDETOM 66	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'opération de sensibilisation</li> <li>- Nombre de composteurs individuels distribués</li> <li>- Nombre de composteurs de quartier distribués</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fréquentation des opérations de sensibilisation</li> <li>- Nombre d'adhérents aux opérations d'accompagnement</li> <li>- Quantités de déchets collectés</li> </ul>		
<b>Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réduction de l'impact lié aux traitements des ordures ménagères</li> <li>- Incidences olfactives non maîtrisées de l'installation lors du compostage</li> </ul>		

<b>Mesures ERC</b>	Formation à la maîtrise du compostage notamment pour les particuliers			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>
	500 tCO2e	2 tCO2e		

Hypothèses prises :

- Compostage de 10% de la FFOM (environ 30% du volume des OMR soit 191 tonnes en 2016)

## Un territoire protecteur de son agriculture et espaces naturels

<b>AXE 4.3</b>	<b>Mettre en œuvre un Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés tourné vers le développement économique et la préservation des ressources</b>		
<b>ACTION N° 32</b>	<b>Développer les projets d'économie circulaire et solidaire</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Compétente en termes de gestion et valorisation des déchets, la CC Vallespir mène depuis de nombreuses années des actions exemplaires dans ce domaine.</p> <p>Le Plan Local de Prévention des Déchets en cours d'élaboration permettra de conforter le territoire dans son positionnement innovant, tout en anticipant les réglementations à venir.</p> <p>Depuis 2015, le Vallespir bénéficie d'une Recyclerie, entreprise d'insertion qui récupère, répare, customise et revend des objets usagers. La collectivité a soutenu l'installation de cette Recyclerie et l'accompagne en créant des zones de collecte spécifique au niveau de ses déchetteries (zone préservante), ou encore en mettant à disposition les moyens matériels nécessaires. Aussi, en partenariat avec le SYDETOM66, le Vallespir a positionné des points de collecte de textile depuis 2012 et des points de collecte des déchets d'éléments d'ameublement (éco-mobilier) depuis 2014.</p> <p>D'autre part, l'action du Pays Pyrénées Méditerranée en faveur de l'économie circulaire permettra de soutenir et dynamiser le travail déjà réalisé.</p>		<b>Effets sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Réduire la production de déchets Réduire la consommation des ressources Recycler et valoriser les ressources		<b>Etat d'avancement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Poursuivre le travail engagé en faveur du réemploi aux côtés de la Recyclerie et du SYDETOM 66	2019 - 2025	- CCV	- Recyclerie - SYDETOM66 - Communes membres
Poursuivre le travail avec les établissements et services d'aide par le travail pour le recyclage et la réutilisation (ESAT, associations et entreprises d'insertion...)	2019 - 2026	-	-
Matériauthèque	2025/2026	- CCV	-
Mise en place de nouvelles REP (ASLBJ/PMCB) benne hors-froid	2024	- CCV	- SYDETOM66
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets		- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	

SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport annuel de la Recyclerie</li> <li>- Nombre de points de collectes de produits usagers</li> <li>- Nombre d'ESAT partenaires</li> <li>- Nombre de composteurs acquis auprès des ESAT partenaires</li> <li>- Nombre de journée de récolte des encombrants</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Quantités de produits usagers collectés</li> <li>- <i>Chiffre d'affaires des ESAT partenaires</i></li> <li>- Nombre de tonnes réemployées</li> </ul>			
Impacts environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ Réduction des pollutions générées par le traitement des déchets notamment</li> <li>- Augmentation éventuelle de la collecte et du transport des déchets à valoriser</li> </ul>			
Mesures ERC	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rationalisation des points de collecte</li> <li>- Rationalisation des tournées de collecte</li> </ul>			
Gain Energie-Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)
	500 tCO2e	5 tCO2e		

Hypothèses prises :

- Réduction de 10% du volume des OMR d'ici 2025 (16% déjà réalisés entre 2010 -2016 cf rapport d'activité 2016)

## 5. UN TERRITOIRE RESPECTUEUX DE SES RICHESSES NATURELLES

AXE 5.1		Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et préserver les milieux aquatiques		
ACTION N° 33		Mieux connaître l'état de la ressource en eau et les usages		
DESCRIPTION				
Descriptif/ contexte	<p>Le bassin versant du Tech est classé en déséquilibre quantitatif par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) car les importants prélèvements estivaux ne garantissent ni la totale satisfaction des usages, ni un débit suffisant dans le Tech pour répondre aux besoins des milieux aquatiques. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau. L'enjeu de la gestion quantitative est décliné de manière opérationnelle par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) piloté par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA). Pour atteindre l'équilibre du Tech à usages constants, le PRGE décline des mesures de gestion et un plan d'actions qui vise des travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux et des systèmes de prélèvement mais aussi des études complémentaires, des actions de communication ainsi que des opérations visant l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Le Tech et les nappes associées alimentent le territoire avec une eau superficielle d'excellente qualité. 61 millions de mètres cubes sont prélevés par an dont 76% pour l'irrigation, 21% pour l'eau potable et 3% pour l'industrie.</p> <p><i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du PGRE et SAGE Tech-Albères.</i></p>	<b>Effet sur :</b> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation		
		<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b> Fiabilisation des chroniques hydrologiques du Tech Quantification des débits prélevés par tous les canaux	<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
MISE EN ŒUVRE				
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires
Améliorer et fiabiliser le suivi hydrologique du bassin versant du Tech : - suivi des débits, - diffusion d'un bulletin hydrologique en été, - mieux connaître les relations entre les nappes souterraines et les rivières,...		2019 - 2025	- SMIGATA, DREAL	-
Affiner la connaissance des prélèvements sur le bassin versant du Tech : - équiper les prises d'eau des canaux, - recenser les forages,...		2019 - 2025		-
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
-		- SMIGATA		

DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	- Nombre de bulletins hydrologiques publiés			
Indicateurs de résultats	- Evolution des prélèvements			
Impacts environnementaux				
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

*Un territoire respectueux de ses richesses naturelles*

<b>AXE 5.1</b>	<b>Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et préserver les milieux aquatiques</b>	
<b>ACTION N° 34</b>	<b>Optimisation des prélèvements et de la gestion des ouvrages et équipements existants</b>	
<b>DESCRIPTION</b>		
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le bassin versant du Tech est classé en déséquilibre quantitatif par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) car les importants prélèvements estivaux ne garantissent ni la totale satisfaction des usages, ni un débit suffisant dans le Tech pour répondre aux besoins des milieux aquatiques. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau. L'enjeu de la gestion quantitative est décliné de manière opérationnelle par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) piloté par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA). Pour atteindre l'équilibre du Tech à usages constants, le PRGE décline des mesures de gestion et un plan d'actions qui vise des travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux et des systèmes de prélèvement mais aussi des études complémentaires, des actions de communication ainsi que des opérations visant l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Les canaux représentent plus de 80 % des prélèvements bruts annuel. L'optimisation des prélèvements et de la gestion des canaux permettra de dégager des économies d'eau significatives.</p> <p>Les réseaux d'alimentation en eau potable (AEP) du syndicat du Vallespir ont un rendement de 75 % (2017), 25 % de l'eau est donc perdue. Ces pertes représentent un volume d'eau potable non-négligeable, et cette eau, même si elle est restituée au milieu naturel de diverses façons, pour être rendue potable a subi une succession de traitements. Le délégataire AEP et le SIAEP du Vallespir sont engagés dans un programme de renouvellement ambitieux.</p> <p><i>Les actions sont menées dans le cadre du PGRE, du SAGE Tech-Albères et le schéma directeur eau potable</i></p>	<p><b>Effet sur :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie</li> <li><input type="checkbox"/> GES</li> <li><input type="checkbox"/> ENR</li> <li><input type="checkbox"/> Qualité de l'air</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Adaptation</li> </ul>
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Mise en conformité des prises d'eau</p> <p>Amélioration du rendement des canaux, réduction des prélèvements &amp; économie d'eau</p> <p>Amélioration du rendement AEP : atteindre un rendement de 85 % (ILVNC 4 m³/km/jour) à l'horizon de 2023.</p>	<p><b>Etat d'avancement :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li><input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé</li> <li><input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente</li> <li><input type="checkbox"/> Non démarré</li> </ul>

MISE EN ŒUVRE				
Réalisations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires	
Optimiser les prélèvements et la gestion des canaux d'irrigation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- études et travaux de modernisation des équipements</li> <li>- limitation des fuites,</li> <li>- passage éventuel au sous pression</li> </ul>	2019 - 2025	- Gestionnaires de canaux - Communes - ASA	-	
Optimiser le fonctionnement et le rendement des réseaux pour l'alimentation en eau potable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- recherches de fuites,</li> <li>- Programmation pluriannuelle des opérations de modernisation du réseau</li> </ul>		- SIAEP - Déléataire	- Département des Pyrénées Orientales - Agence de l'eau RMC	
ORGANISATION OPERATIONNELLE				
Réfèrent politique		Réfèrent technique		
-		-		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS				
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
Réseau Alimentation eau potable : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 105 000 €/an (Déléataire renouvellement réseau)</li> <li>- 11 554 000 €/10 ans (investissement priorité max, plan prévisionnel du schéma directeur AEP)</li> </ul>				
SUIVI – EVALUATION				
Indicateurs de suivi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de fuites réparées par an</li> <li>- Montant des travaux engagés (DC 195)</li> <li>- Linéaire annuel renouvelé</li> <li>- Suivi du schéma directeur</li> </ul>			
Indicateurs de résultats	- P107.2 (taux de renouvellement des réseaux)			
Impacts environnementaux	- Incidences potentiels liées aux travaux			
Mesures ERC				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

*Un territoire respectueux de ses richesses naturelles*

<b>AXE 5.1</b>	<b>Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et préserver les milieux aquatiques</b>		
<b>ACTION N° 35</b>	<b>Prévoir pour assurer une gestion durable de la ressource en eau</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le bassin versant du Tech est classé en déséquilibre quantitatif par le Schéma Départemental d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) car les importants prélèvements estivaux ne garantissent ni la totale satisfaction des usages, ni un débit suffisant dans le Tech pour répondre aux besoins des milieux aquatiques. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau. L'enjeu de la gestion quantitative est décliné de manière opérationnelle par le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PRGE) piloté par le Syndicat Mixte de Gestion et d'Aménagement Tech-Albères (SMIGATA). Pour atteindre l'équilibre du Tech à usages constants, le PRGE décline des mesures de gestion et un plan d'actions qui vise des travaux de modernisation et d'optimisation des réseaux et des systèmes de prélèvement mais aussi des études complémentaires, des actions de communication ainsi que des opérations visant l'adaptation aux changements climatiques.</p> <p>Face au réchauffement climatique et à la hausse démographique, cette action consiste à étudier l'éventail des possibilités de mobilisation de ressources alternatives techniquement et économiquement réalisables. <i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du PGRE et SAGE Tech-Albères.</i></p>	<b>Effet sur :</b> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Prise en compte et anticipation des évolutions contextuelles		<b>Etat d'avancement :</b> <input type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input checked="" type="checkbox"/> Non démarré
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
	<b>Réalisations de l'action</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
	Anticiper l'évolution des éléments contextuels (changements climatiques, hausse démographique) : - études d'opportunité sur les ressources alternatives dont la mise en place de stockages et la réutilisation des eaux usées traitées par les stations d'épuration	2019 - 2025	- Communes - Gestionnaires de canaux - Autres
			- Chambre d'Agriculture - SMIGATA
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
	<b>Référent politique</b>	<b>Référent technique</b>	
	-	-	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
	<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>	<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	

SUIVI – EVALUATION			
Indicateurs de suivi	- Nombre d'étude réalisées et typologie de l'étude		
Indicateurs de résultats			
Impacts environnementaux			
Mesures ERC	Mener une étude d'impact sur les opérations de stockage (évolution des prélèvement, report sur les milieux amont et aval...)		
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)      Gains attendus (2023)

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

<b>AXE 5.1</b>	<b>Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et préserver les milieux aquatiques</b>			
<b>ACTION N° 36</b>	<b>Information et communication sur la gestion quantitative de la ressource en eau</b>			
<b>DESCRIPTION</b>				
<b>Descriptif/ contexte</b>	Afin de comprendre les enjeux de l'eau sur le territoire et garantir la ressource, des actions de découverte, de communication, de sensibilisation à la préservation de l'eau et des milieux aquatiques seront assurées par différentes structures auprès du grand public.		<b>Effet sur :</b> <input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Sensibiliser les consommateurs sur la vulnérabilité et la disponibilité de la ressource en eau Eveiller une conscience collective Faire adopter des comportements et pratiques économes en eau		<b>Etat d'avancement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>				
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>
Réaliser un plan de communication et sensibiliser via différents supports (par exemple : exposition, application, film, formations ou autres) à destination des élus, des irrigants, des entreprises, des touristes, des particuliers, etc.		2019 - 2025	SMIGATA, Communes, Communauté de communes, Associations	-
Sensibiliser le grand public à travers les animations interactives de la Maison de l'eau et de la Méditerranée			Commune du Boulou/ CCV	-
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>				
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>		
-		-		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>				
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>				
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'événements réalisés</li> <li>- Type de cibles sensibilisées</li> <li>- Nombre de personnes sensibilisées</li> </ul>			
<b>Indicateurs de résultats</b>	- Evolution de la consommation en eau par usage			
<b>Impacts environnementaux</b>				
<b>Mesures ERC</b>	-			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

<b>AXE 5.1</b>	<b>Garantir les besoins en eau nécessaires pour pérenniser les usages et préserver les milieux aquatiques</b>		
<b>ACTION N° 37</b>	<b>Poursuivre l'entretien et la restauration des cours d'eau et des milieux aquatiques</b>		
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Le bassin versant du Tech présente une grande richesse écologique marquée par la présence de nombreuses espèces remarquables et de milieux naturels encore relativement préservés. Plusieurs altérations du fonctionnement des milieux aquatiques ont été observées sur le bassin et menacent leur équilibre écologique mais également les usages qui sont faits de la ressource (AEP, irrigation, infrastructures...).</p> <p>Par ailleurs, des connaissances restent encore à acquérir concernant les zones humides du bassin Tech-Albères, tant sur leur inventaire que sur leurs fonctionnalités.</p> <p><i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du SAGE Tech-Albères et du programme d'actions du SMIGATA.</i></p>	<b>Effet sur :</b>	
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation	
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	<p>Retrouver la continuité écologique des cours d'eau</p> <p>Recharger en sédiments les zones déficitaires</p> <p>Préserver la biodiversité</p>	<b>Etat d'avancement :</b>	
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré	
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
Réaliser les programmations de travaux de gestion de la végétation et des sédiments, opérations de génie végétal, lutte contre les espèces invasives et restauration.		2019 – 2025	- SMIGATA
Préserver et restaurer les zones humides			
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
-		-	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'opération pour la lutte contre les espèces invasives</li> <li>- Nombre d'opération de génie végétal</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Superficie des milieux restaurés</li> <li>- Superficie de zone humide restaurée</li> </ul>		
<b>Impacts environnementaux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>+ <span style="color: green;">Maintenance de la qualité de milieu aquatique</span></li> <li>+ <span style="color: green;">Protection des espèces endémiques</span></li> </ul>		
<b>Mesures ERC</b>	-		
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.2		Préserver les espaces naturels du territoire	
ACTION N° 38		Orienter l'offre touristique sur la richesse naturelle et culturelle du territoire	
DESCRIPTION			
<b>Descriptif/ contexte</b>	<p>Dès sa création, la CC Vallespir s'est investie dans la valorisation des richesses culturelles et naturelles de son territoire, notamment par le développement d'itinéraires de randonnées d'intérêt communautaire. La création de la vélouroute voie verte est venue enrichir ce travail, ensuite développé dans le Schéma de Mobilités Durables</p> <p>En effet, le Vallespir a su préserver ses richesses naturelles et patrimoniales et bénéficie donc d'un potentiel de développement pris en compte dans la stratégie de développement économique 2013 – 2020 qui identifie un axe en faveur de la valorisation et du développement du tourisme autour des activités de pleine nature et des richesses culturelles.</p> <p>Aussi, la fréquentation touristique dans un contexte de changement climatique et de raréfaction des ressources et l'augmentation de la demande pour les activités de pleine nature viennent accentuer l'enjeu en faveur d'un développement et de la valorisation d'un tourisme plus durable et respectueux des richesses locales.</p>		<b>Effet sur :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Préserver le cadre de vie Compenser les impacts Réduire les pollutions environnementales Pérenniser et développer les puits de carbone Informer et sensibiliser		<b>Etat d'avancement :</b> <input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input checked="" type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré
MISE EN ŒUVRE			
Réalizations de l'action	Calendrier	Porteur	Partenaires
Mieux appréhender la connaissance des richesses remarquables pour valoriser et préserver la biodiversité et le patrimoine emblématique <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lien avec la MEM et ses projets en termes de connaissance des richesses faunistiques, floristiques et patrimoniales.</li> <li>- Identifier les sites à enjeux pour structurer et/ou valoriser une offre spécifique tournée vers les richesses faunistiques, floristiques, patrimoniales.</li> </ul>		- OTiV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs associatifs spécialisés (Tram66, Charles Flahault, etc.)</li> <li>- Université et écoles supérieures</li> <li>- CCV</li> <li>- Réserves Naturelles Catalanes</li> <li>- Parc marin du Golf du Lion</li> </ul>
Développer et structurer une offre touristique durable et orientée vers les activités de pleine nature <ul style="list-style-type: none"> <li>- Garantir une offre de randonnée qualitative (suivi et entretien des itinéraires rando).</li> <li>- Développer une offre vélo pour compléter l'existant (Cycloport, VTT, boucles touristiques, circuits thématiques) – <i>cette partie pourrait notamment permettre d'intégrer EPIREMED, Route du Liège...</i></li> <li>- Développer des sites vitrines exemplaires pour le territoire (<i>projet du Chalet de L'Albère comme vitrine</i>)</li> </ul>	2019 - 2026	- CCV	<ul style="list-style-type: none"> <li>- OTiV</li> <li>- Associations locales</li> <li>- PPM</li> <li>- CD66 / ADT66</li> </ul>

<i>bâtiment durable + APN, mais également réflexion pour un projet de Maison du Vélo)</i>			
<p>Valoriser une offre touristique orientée vers les activités de pleine nature et sensibiliser les pratiquants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer une communication spécifique aux activités de pleine nature (informer et sensibiliser aux usages, à la préservation et aux risques, participer à des salons spécialisés, publier dans la presse spécialisée...) (+ lien avec TACCT)</li> <li>- S'appuyer sur les sites vitrines exemplaires pour valoriser l'offre de tourisme durable et pleine nature (<i>projet du Chalet de L'Albère comme vitrine bâtiment durable + APN, mais également réflexion pour un projet de Maison du Vélo, cette partie pourrait également permettre de valoriser les prestataires lauréats « Slow tourisme » ?</i>).</li> <li>- S'inscrire dans les démarches collectives en faveur du tourisme durable et des activités de pleine nature (Avenir Montagnes Mobilités, Schéma de développement des activités de pleine nature du Pays Pyrénées Méditerranée, comité d'itinéraire vélo Pirinexus).</li> </ul>	2019 - 2026	- OTiV	- CCV - PPM - Associations Tram66
<p>Accompagner la montée en gamme des acteurs du tourisme</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les professionnels dans leurs classements et obtentions de labels (classement des hébergements avec critères écologiques, label Accueil Vélo) et équipements durables</li> <li>- Suivre les différentes démarches et labellisations sur le territoire (<i>ex. labellisation « Station Verte » de Maureillas – Las Illas »</i>)</li> <li>- <i>Être exemplaire en termes de classement et labellisation (ex. Accueil vélo, catégorie 1... ?) ?</i></li> </ul>	2019 - 2026	- OTiV	-
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Président de l'OTiV</li> <li>- Vice-Président Mobilité et Tourisme Vert</li> <li>- Maires des communes membres</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Office de tourisme du Vallespir</li> <li>- Chargé de mission Développement Durable</li> </ul>	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'itinéraires proposés</li> <li>- Nombre de projets</li> </ul>		
<b>Indicateurs de résultats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de demande de la clientèle</li> <li>- Nombre d'offres touristiques de mobilité durable</li> <li>- Nombre de prospects</li> <li>- Nombre d'actions de promotion APN</li> </ul>		
<b>Impacts environnementaux</b>			

<b>Mesures ERC</b>	Sensibilisation à la fragilité et à la biodiversité			
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)</b>	
	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>	<b>Etat initial (2013)</b>	<b>Gains attendus (2025)</b>

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.2		Préserver les espaces naturels du territoire			
ACTION N° 39		Favoriser la nature en ville			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>Le Vallespir a la chance d'être un territoire particulièrement préservé du point de vue de l'urbanisation des espaces naturels. Les différentes communes sont entourées de nature et une attention particulière est portée sur la végétalisation des centres-villes et nouveaux lotissements. Néanmoins, il s'agit de poursuivre cette attention en faveur de la végétalisation lors des nouveaux aménagements.</p> <p>D'autre part, l'implication de la Communauté de Communes du Vallespir dans le développement du compostage et la collecte de déchets verts est un levier pour encourager la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires étant donné que les espaces verts</p>	Effet sur :			
		<input type="checkbox"/> Maîtrise de l'énergie <input checked="" type="checkbox"/> GES <input type="checkbox"/> ENR <input checked="" type="checkbox"/> Qualité de l'air <input checked="" type="checkbox"/> Adaptation			
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Préserver le cadre de vie</p> <p>Compenser les impacts de l'urbanisation</p> <p>Réduire les pollutions environnementales</p> <p>Conserver des zones de fraîcheur</p> <p>Pérenniser et développer les puits de carbone</p>	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/> Réalisé / programmé <input type="checkbox"/> Planifié / en attente <input type="checkbox"/> Non démarré			
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Rester attentif à la place laissée à la nature lors des nouveaux aménagements		Au fil des besoins	- Communes membres - CCV	- Aménageurs	
Sensibiliser et accompagner les collectivités locales et les particuliers vers la réduction des produits phytosanitaires (opérations compost, distribution de broyat vert criblé).		2019 - 2025	- CCV	- Communes membres - SYDETOM 66	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets - Maires des communes membres			- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets - Services techniques et urbanisme des communes membres		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
4 jours ETP					
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre d'opérations de sensibilisation				
Indicateurs de résultats	- Fréquentation des opérations de sensibilisation - Nombre d'adhérents aux opérations d'accompagnement - Nombre de communes en zéro phyto - Nombre de ZA gérées en zéro phyto				
Impacts environnementaux	+ Maintien des espaces naturels + Favorise la capacité d'absorption des sols (et donc impact positif sur le risque inondation notamment) + Réservation de la qualité de la ressource en eau + Prise en compte des effets de la séquestration carbone (maintien des prairies) + réduction de l'exposition des populations aux canicules				

Mesures ERC	-			
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3		Adapter les stratégies du territoire au changement climatique			
ACTION N° 40		Prévenir les inondations par les cours d'eau			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	<p>Presque toutes les communes sur le territoire du bassin versant sont concernées par le risque d'inondation et 20 000 personnes vivent en zone inondable. La population et les activités en présence (tourisme, zones urbaines...) augmentent la vulnérabilité. Afin de concilier la protection durable de l'eau et des milieux aquatiques avec la satisfaction des usages de l'homme, un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) a été élaboré en concertation par la Commission Locale de l'Eau.</p> <p><i>Les actions inscrites ci-dessous sont menées dans le cadre du SAGE et PAPI Tech-Albères.</i></p>	Effet sur :			
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
		<input type="checkbox"/>	GES		
		<input type="checkbox"/>	ENR		
		<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<p>Améliorer les connaissances sur les risques de crue</p> <p>Prendre en compte le changement climatique dans l'aménagement du territoire</p> <p>Limiter la vulnérabilité du territoire face aux inondations</p>	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Améliorer les connaissances sur les aléas en intégrant le changement climatique (hausse du niveau de la mer, augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes...)		2019 – 2025	- SMIGATA - Communes		
Préserver et restaurer des zones d'expansion des crues sur des terres sans enjeux					
Adapter l'aménagement du territoire vis-à-vis des inondations, limiter l'imperméabilisation des sols et favoriser des opérations de désimperméabilisation, recul des ouvrages hydrauliques, délocaliser les enjeux menacés...					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique		Réfèrent technique			
-		-			
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>			
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Suivi de nombres de catastrophes naturelles sur le territoire				
Indicateurs de résultats	- Superficie des zones désimperméabilisée				
	- Evolution de la surface des zones d'expansion sur le territoire				
	- Evolution de la surface urbanisée sur le territoire (avec un focus sur les zones à proximité immédiate des zones inondables)				
Impacts environnementaux	+ Réduction de l'exposition de la population et des dégâts matériels liée aux événements extrêmes + Réduction de l'imperméabilisation des sols et de l'artificialisation du territoire				
Mesures ERC	Suivi de l'évolution de nombre de catastrophes naturelles et des indemnités liés à des dégâts matériels				

Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)	
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)

AXE 5.3		limiter l'impact des incendies			
ACTION N° 41		Prévenir le risque incendie			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le pourtour Méditerranéen est particulièrement impacté par les effets du changement climatique. Le Vallespir, territoire montagneux au cœur de forêts méditerranéennes est particulièrement sensible aux effets du changement climatique qui induisent notamment une augmentation du risque incendie de par l'augmentation des températures et des périodes de sécheresse. De ce fait la CC Vallespir travail à la prévention du risque incendie.	Effet sur :			
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
		<input type="checkbox"/>	GES		
		<input type="checkbox"/>	ENR		
		<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input checked="" type="checkbox"/>	Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Préserver le cadre de vie Prévenir les risques S'adapter au changement climatique	Etat d'avancement :			
		<input checked="" type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Sensibiliser au risque incendie aux points d'accès aux forêts		Au fil des besoins	- CCV	- PPM - CD66 - Syndicats de gestion des DFCl	
Poursuivre la mise en œuvre de la Réserve Intercommunale de Sécurité Civile				- Préfecture - Sous-préfecture - SDISS 66 - Acteurs socio-économiques du territoire - Volontaires	
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Référént politique			Référént technique		
- Président de la CC Vallespir - Vice-Président Délégué Gestion et Valorisation des Déchets - Maires des communes membres			- Responsable Gestion et Valorisation des Déchets - Services techniques et urbanisme des communes membres		
DÉTAILS DES COÛTS PRÉVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre d'action de sensibilisation - Nombre de patrouillage de la RISC				
Indicateurs de résultats	- Nombre d'incendies - Nombre de départ incendies évités				
Impacts environnementaux	- Impacts liés aux déplacements des patrouilles de la RISC				
Mesures ERC	- Organisation de patrouilles à cheval et à vélo				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel MWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	Etat initial (2013)	Gains attendus (2025)	



## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3		Adapter les stratégies du territoire au changement climatique	
ACTION N° 42		Prendre part aux démarches locales en faveur de l'adaptation au changement climatique	
<b>DESCRIPTION</b>			
<b>Descriptif/ contexte</b>	Le pourtour Méditerranéen est particulièrement impacté par les effets du changement climatique. Dans ce contexte, Le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, avec la Députacio de Girona et le CILMA, ont engagé, en 2017, un travail en faveur de l'adaptation au changement climatique de l'espace transfrontalier catalan. Ce projet a donné lieu à l'amélioration des connaissances des risques du changement climatique sur le territoire, à la création d'outils d'information et de sensibilisation, et à l'accompagnement d'acteurs à la mise en place d'actions d'adaptation. Le Vallespir, pleinement concerné du fait de sa vulnérabilité au changement climatique et de sa position géographique transfrontalière suit et participe au projet depuis son lancement.	<b>Effet sur :</b>	
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie
		<input type="checkbox"/>	GES
		<input type="checkbox"/>	ENR
		<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air
		<input type="checkbox"/>	Adaptation
<b>Objectifs visés/ Résultats attendus</b>	Préserver le cadre de vie Prévenir les risques S'adapter au changement climatique	<b>Etat d'avancement :</b>	
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente
		<input type="checkbox"/>	Non démarré
<b>MISE EN ŒUVRE</b>			
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>
Diffuser les outils d'information et de sensibilisation du jeune public sur le territoire du Vallespir (Escape Game, jeu des 7 familles, expositions, dossier pédagogique...)		Au fil des besoins	- CCV
Diffuser les outils d'information et de sensibilisation des élus sur le territoire du Vallespir (Cartographies d'évolution des risques, Pacte des Maires, appel à projets en faveur de l'adaptation, formations...)			- CD66
Suivre et participer à l'action du CD66 via le groupe de travail dédié aux porteurs de programmes de développement durable			- Communes
Animation du projet de Trajectoire d'Adaptation au Changement Climatique du Territoire (TACCT) par le Pays Pyrénées Méditerranée			- PPM
			- CCV
			- Communes membres
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>			
<b>Référent politique</b>		<b>Référent technique</b>	
- Président de la CC Vallespir - Vice-Président Délégué au Développement Durable		- Responsable Développement Durable	
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>			
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>		<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>	
<b>SUIVI – EVALUATION</b>			
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de relais effectués auprès des différents publics - Nombre de réunions réalisées avec le CD 66		
<b>Indicateurs de résultats</b>	- Nombre d'actions de sensibilisation - Nombre de projets d'adaptation proposés		
<b>Impacts environnementaux</b>	-		
<b>Mesures ERC</b>	-		
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>	<b>Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)</b>	

	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3		Adapter les stratégies du territoire au changement climatique			
ACTION N° 43		Prendre en compte le changement climatique et la vulnérabilité des personnes dans le cadre du Contrat Local de Santé			
DESCRIPTION					
Descriptif/ contexte	Le Vallespir, comme l'ensemble du territoire des Pyrénées-Orientales subit déjà les effets du changement climatique. Ceux-ci se manifestent par les vagues de chaleur de plus en plus longues, la sécheresse, etc.	Effet sur :			
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
		<input type="checkbox"/>	GES		
		<input type="checkbox"/>	ENR		
		<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input type="checkbox"/>	Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	Se préparer pour faire face aux impacts du changement climatique sur la santé humaine. Réflexion « One Health » sur la politique santé du territoire.	Etat d'avancement :			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input type="checkbox"/>	Non démarré		
MISE EN ŒUVRE					
Réalizations de l'action		Calendrier	Porteur	Partenaires	
Identification des publics vulnérables au changement climatique			- CCV	- Communes membres - Acteurs du monde libéral	
Gestion de crise : organiser les libéraux en réseau pour les exercices coordonnés et délégation de compétence					
Accompagnement au long cours pour le suivi sur les communes du territoire (+ lien avec TACCT)					
ORGANISATION OPERATIONNELLE					
Réfèrent politique			Réfèrent technique		
- Président de la CC Vallespir - Vice-Président Délégué au Développement Durable			- Réfèrent Contrat Local de Santé		
DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS					
Coût Prévisionnel (HT) <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			Source de financement <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
SUIVI – EVALUATION					
Indicateurs de suivi	- Nombre de réunion du groupe de travail pour la gestion de crise (réalisation 1 et 2) - Nombre de référents communaux sur le territoire (total pour les 10 communes)				
Indicateurs de résultats	- Création de la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) (réalisation 2) - Identification (liste, carto...) des publics vulnérables par commune (réalisation 1) - Étude qualitative sur le degré d'appropriation du processus par les acteurs de terrain (réalisation 3)				
Impacts environnementaux	-				
Mesures ERC	-				
Gain Energie- Climat	Gain potentiel GES		Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)		
	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	Etat initial (2015)	Gains attendus (2023)	

## Un territoire respectueux de ses richesses naturelles

AXE 5.3		Adapter les stratégies du territoire au changement climatique			
ACTION N° 44		Développer et structurer les entreprises autour des filières d'avenir du territoire			
<b>DESCRIPTION</b>					
Descriptif/ contexte	Vall Up : pépinière d'entreprise du territoire du Vallespir. Extension de la structure Vall Up avec la création d'une antenne dédiée aux porteurs de projets des filières d'avenir du territoire ( cycle de l'eau, énergies renouvelables et productions locales).	<b>Effet sur :</b>			
		<input type="checkbox"/>	Maîtrise de l'énergie		
		<input type="checkbox"/>	GES		
		<input type="checkbox"/>	ENR		
		<input type="checkbox"/>	Qualité de l'air		
		<input type="checkbox"/>	Adaptation		
Objectifs visés/ Résultats attendus	<i>Faire du Vallespir un territoire attractif pour les entreprises œuvrant dans les filières d'avenir</i> <i>Faire vivre le club entreprise autour de cette thématique</i> <i>Que les entreprises du territoire soient sensibilisées aux thèmes des filières d'avenir du territoire</i>	<b>Etat d'avancement :</b>			
		<input type="checkbox"/>	Réalisé / programmé		
		<input type="checkbox"/>	Planifié / en attente		
		<input type="checkbox"/>	Non démarré		
<b>MISE EN ŒUVRE</b>					
<b>Réalisations de l'action</b>		<b>Calendrier</b>	<b>Porteur</b>	<b>Partenaires</b>	
Sensibilisation et information des entreprises à la transition écologique			- CCV	-	
Animation d'ateliers et coordination du club entreprise					
Appels à projet en lien avec l'environnement					
Animation de la pépinière d'entreprise et valorisation des entreprises exemplaires (concours, communication, etc.)					
<b>ORGANISATION OPERATIONNELLE</b>					
<b>Référent politique</b>			<b>Référent technique</b>		
- Président de la CC Vallespir - Vice-Président Délégué au Développement Durable			- Référent développement économique - Responsable Pépinière Vall Up		
<b>DETAILS DES COÛTS PREVISIONNELS</b>					
<b>Coût Prévisionnel (HT)</b> <i>(précisez fonctionnement et investissement)</i>			<b>Source de financement</b> <i>(budget impacté, subventions...)</i>		
<b>SUIVI – EVALUATION</b>					
<b>Indicateurs de suivi</b>	- Nombre de réunions d'animation du club par an - Accompagnement de porteurs de projets ayant des solutions durables				
<b>Indicateurs de résultats</b>	- Création de l'antenne Vall Up (bâtiment construit dans une friche immobilière) - Nombre d'entreprises créées via Vall Up dans les domaines des filières d'avenir				
<b>Impacts environnementaux</b>	-				
<b>Mesures ERC</b>	- Création de l'extension de Vall Up dans une friche immobilière				
<b>Gain Energie- Climat</b>	<b>Gain potentiel GES</b>		<b>Gain potentiel kWh(-)/ production EnR(+)</b>		
	<b>Etat initial (2015)</b>	<b>Gains attendus (2023)</b>	<b>Etat initial (2015)</b>	<b>Gains attendus (2023)</b>	